ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1317 - 1er octobre 1993 - prix : 9 F

exploitation, bas salaires, chômage...

GERMINAL ?
NON, LE CAPITALISME EN 1993 !

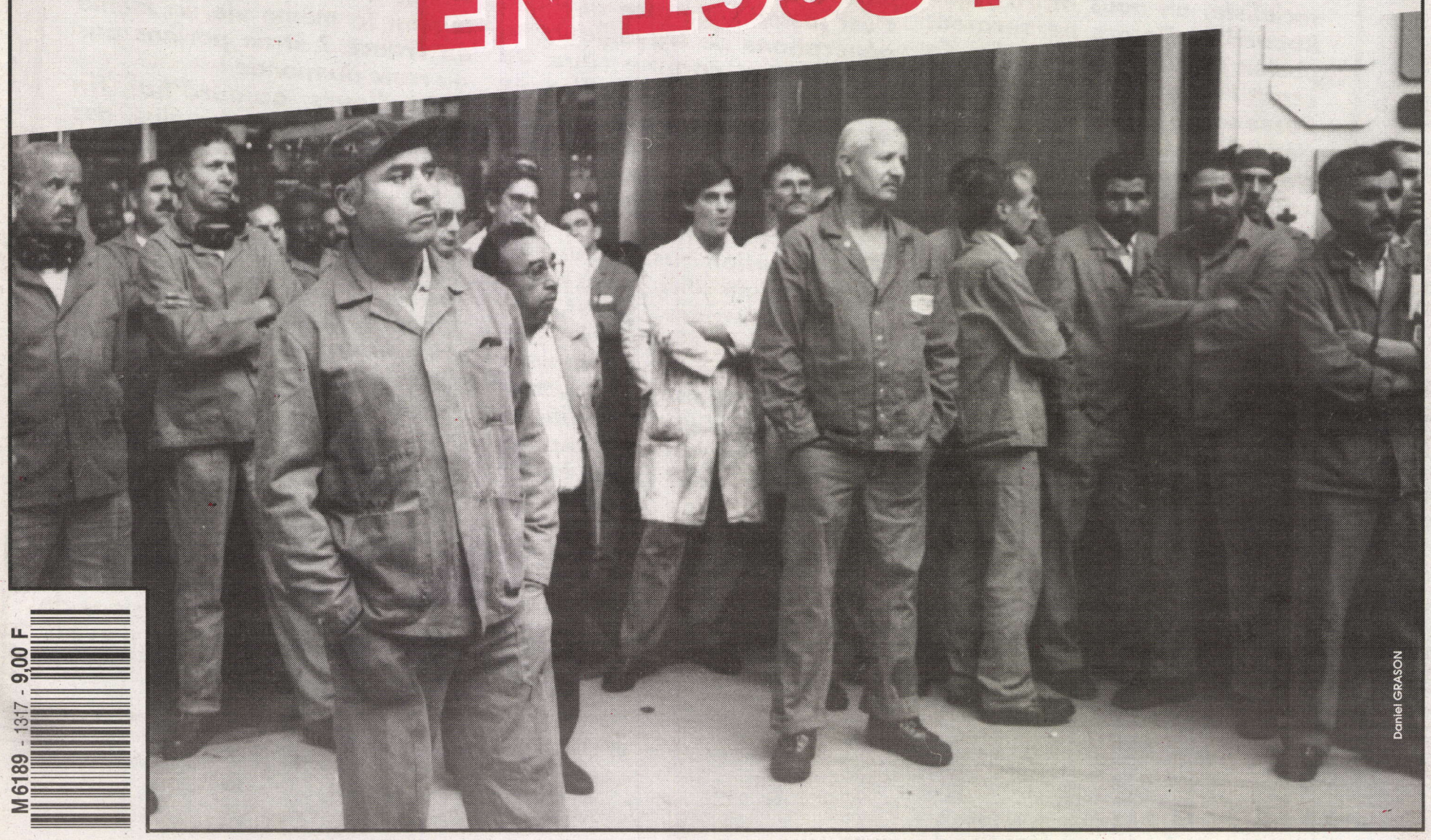

Daniel GRASON

M 6189 - 1317 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Exploitation, bas salaires, chômage

GERMINAL ? NON, LE CAPITALISME EN 1993 !

Le débat qui s'est ouvert à l'Assemblée nationale sur la "loi quinquennale sur l'emploi" va durer onze jours, et les critiques du projet de Balladur ne viennent pas que de l'opposition. Elles se sont manifestées avec virulence au sein même de la majorité. Tant de bavardages pour quoi faire ? Pas pour améliorer le sort des travailleurs, ou tout du moins la situation de l'emploi. Evidemment ! Si ces gens-là parlent beaucoup, c'est pour que l'on parle d'eux, ou tout du moins qu'on ne les oublie pas. Et s'ils se chamaillent au sein du même camp, c'est qu'ils sont en compétition... pour les futures batailles électorales. Car c'est de cela, et de cela seulement qu'il s'agit.

Du côté du RPR, on essaie de nous convaincre que Chirac et Balladur ne seraient pas concurrents pour la future élection présidentielle ! Et du côté socialiste, on nous affirme que Rocard et Delors ne seraient pas en concurrence non plus. Ce serait l'harmonie la plus totale. Personne n'est dupe. Tous ces gens-là se surveillent et évitent de se lancer trop tôt dans la course – du moins officiellement – de peur d'être dépassés au dernier moment au sprint. Et ceux qu'ils craignent le plus, ce sont les concurrents de leur propre écurie.

Et l'on voudrait nous faire croire que le sort de la population laborieuse dépendrait de ces gens-là, et du nom de celui qui sortira victorieux de cette course.

Mais pendant que ce spectacle va tenir le devant de la scène, pendant deux ans, le coût de la vie, de l'essence, des trains, des logements, de tout, va croître, le chômage va augmenter et les travailleurs dans leur ensemble continueront à être victimes de l'exploitation.

Oui, on nous amuse pour nous faire oublier l'exploitation. L'exploitation capitaliste, cela paraît un vocabulaire dépassé ? Classe ouvrière, conscience de classe, luttes sociales, tout cela est, paraît-il, d'un autre temps.

Germinal, le film tiré du roman du même nom d'Emile Zola, qui vient de sortir avec le chanteur Renaud dans le rôle principal, va sans doute paraître, lui aussi, d'une autre époque.

Les conditions d'existence de ces "gueules noires" de la fin du siècle dernier dans le nord de la France, la majorité des travailleurs n'a pas le sentiment de les connaître encore.

Mais si nous n'en sommes plus tout à fait là aujourd'hui, c'est justement parce que des générations de travailleurs se sont battus comme ceux du roman de Zola et du film, en étant souvent vaincus mais en faisant quelquefois très peur à la bourgeoisie et aux politiciens à son service.

Même une révolution comme la Révolution russe, qui s'est produite loin d'ici, a fait peur à la bourgeoisie. C'est qu'à l'époque la classe ouvrière était exploitée, certes, mais ses colères faisaient peur au monde de bourgeois et aux politiciens.

La diminution de l'exploitation des femmes et des enfants, la réduction de la journée de travail (à 8 heures !), les assurances sociales, la protection des accidents du travail, les vacances, tout cela, cela a été obtenu grâce à des luttes comme la grève de Germinal.

Et même vaincues, ces grèves ajoutées les unes aux autres ont fait reculer le patronat et la bourgeoisie.

Oui, si nous avons aujourd'hui la possibilité de vivre un peu mieux que ces "gueules noires" du Nord, du siècle dernier, c'est grâce à des grèves et à des luttes comme celles que le film raconte.

Ces grèves, ces luttes, ont eu infiniment plus d'importance pour nous, pour la classe ouvrière ; elles ont joué un rôle bien plus grand que la course à laquelle se livrent les Chirac et les Balladur, les Delors et les Rocard.

Et puis, sommes-nous bien sûrs que cette exploitation décrite par Germinal n'existe plus aujourd'hui ? Sommes-nous sûrs que bien des travailleurs ne mènent pas exactement la même vie, ici même en France ? Et ne parlons pas du reste du monde !

D'ailleurs, aujourd'hui, fin septembre 1993, des élus, des bourgeois, des notables du Nord protestent véhémentement contre l'image d'eux et de leur région que donnerait le film Germinal. S'ils n'avaient pas la conviction que c'est encore actuel, auraient-ils besoin de protester contre une pure fiction passéiste ?

En tout cas, si nous nous laissons faire, soyons sûrs que ces tristes époques sont en train de revenir pour nous tous.

Car la seule chose qui peut arrêter la rapacité de la bourgeoisie, ce ne sont pas les sentiments humanitaires qu'elle n'a pas, mais les explosions de colère du monde du travail.

Prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

Après l'accord Israël-OLP :

DE LA "GUERRE DES PIERRES" A UN ETAT PALESTINIEN ?

Vendredi 8 octobre 1993
à 20 h 30

Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor
75005 Paris

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 20 F

LOI QUINQUENNALE, LOI SCÉLÉRATE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Ce sont donc 11 jours de session extraordinaire que le Parlement va consacrer à l'examen de la "loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle".

L'hypothèse de l'utilisation par le gouvernement de l'article 49/3 pour obliger les députés à voter le projet tel quel a été évoquée. Ce qui rendrait encore plus dérisoire la bataille d'amendements qui a pour théâtre le Palais Bourbon, puisque cet article impose le vote bloqué du projet, sans que l'on puisse l'amender. Mais pour les députés l'essentiel n'est-il pas de se montrer ? A gauche comme à droite. Maintenant Balladur déclare qu'il est prêt à prendre en compte toutes les propositions et qu'il est un homme de dialogue. C'est une manière de peaufiner son image BC-BG. Bavardages que tout cela !

Et le projet de loi a beau répondre à de vieilles revendications patronales remettant en cause la législation sociale sur les horaires de travail et permettant aux patrons de les faire varier à leur guise, il a beau encourager le travail à temps partiel, les demi-retraites progressives, bref les baisses de salaires sous prétexte de partage du travail, eh bien, un certain nombre de politiciens, porte-parole zélés du patronat, trouvent que cela ne suffit pas encore. Ils voudraient que la déréglementation soit encore plus poussée de façon à ce que le "coût du travail" soit encore diminué pour les patrons. Ils voudraient que les droits syndicaux, déjà réduits pour les PME dans le projet de loi, le soient encore davantage. D'autres voudraient que la loi soit plus contraignante et oblige au partage du travail, c'est-à-dire qu'elle impose des baisses de salaires importantes sous prétexte d'éviter la suppression d'emplois.

En tout cas, tel quel, le plan présenté au Parlement par Giraud, le ministre du Travail, est une attaque en règle contre les travailleurs derrière le prétexte hypocrite de combattre le chômage. D'ailleurs tout le monde reconnaît que le fameux plan, s'il est appliqué, ne créera pas un seul emploi et n'évitera même pas les licenciements.

Exactement comme ses prédécesseurs de gauche, Balladur tente de faire avaler ses mesures anti-ouvrières en prétendant les prendre pour le bien des travailleurs eux-mêmes ! Mais ce tour-là est trop connu pour être encore crédible et les travailleurs savent aussi faire leurs comptes.

Benainous-Gamma

Mitterrand à la projection de Germinal. Il ne perd pas le Nord !

A propos de Germinal

RESQUILLE !

Germinal a fait courir à Lille le Tout-Paris, lundi 27 septembre. Le Tout-Paris, ou tout au moins sa rive gauche. A peine une heure de TGV, langoustes et Château-Margaux 1989 pour passer le temps, c'est plus commode que d'aller de Sarcelles au Forum des Halles voir un film, un samedi soir d'embouteillage.

Les acteurs Terzieff, Miou-Miou, Renaud... étaient là pour présenter leur film. La foule des figurants s'étaient joints aux acteurs professionnels, curieux de voir le résultat de leur prestation. C'est normal.

Mais d'autres figurants s'étaient glissés sur la scène, devant les caméras de télévision et les appareils photos des reporters. De Mauroy à Dominique Voynet, de Jack Lang à Marie-Noëlle Lienneman... Même l'oublié Pierre Juquin s'était glissé dans un coin.

Il ne manquait plus qu'un clou au spectacle : Mitterrand en personne, arrivé en "surprise" se pencher sur le sort des travailleurs.

Le nouveau film de Claude Berri n'avait sûrement pas besoin d'une telle opération de pub.

Les politiciens, eux, oui.

UNE BAISSE D'IMPÔT BIEN CIBLÉE

En présentant, la semaine dernière, les modalités de la baisse de l'impôt sur le revenu, le ministre du Budget a précisé qu'il s'était débrouillé pour que celle-ci profite avant tout aux familles avec enfants.

Le quotidien *Libération* a calculé qu'un couple marié avec deux enfants disposant en 1993 d'un salaire (ou d'un total de salaires) de 10 000 F par mois paiera, en 1994, 23,6% de moins que ce qu'il aurait dû payer si la réforme de l'impôt n'était pas intervenue, et qu'un autre couple, lui aussi marié et avec deux enfants mais gagnant 40 000 F par mois, verrait son impôt sur le revenu diminuer de 12%.

Présentée ainsi la baisse paraît juste, profitant plus, proportionnellement, aux salariés modestes qu'à ceux qui gagnent plus.

Mais, dès qu'on ne parle plus en pourcentage mais en francs, dès qu'on regarde de quelle somme il est question, la perspective change. En effet, pour reprendre les chiffres de *Libération*, 23,6% de baisse d'impôt pour ce ménage, cela fait 244 F ; tandis que 12% de moins pour le ménage qui gagne 40 000 F, cela fera... 7 753 F. de moins à payer : la remise d'impôt, le "cadeau" que Balladur fait à la famille qui gagne 40 000 F par mois est environ trente fois plus importante que celui qu'il fait à la famille qui dispose pour vivre de 10 000 F par mois.

Et ce n'est pas un cas extrême ou atypique, tous les exemples cités montrent la même tendance : un couple marié avec trois enfants disposant de 12 500 F par mois verra son impôt "allégé" de 361 F, et un couple similaire mais disposant de 40 000 F par mois verra le sien allégé de 7 081 F.

Les modes de calcul sont compliqués, mais le résultat répond en gros aux objectifs que s'était fixés Balladur : faire un "geste" vis-à-vis des classes moyennes. Et en gros, à part quelques accrocs, plus on gagne d'argent (jusqu'à 50 000 F de revenus par mois pour un couple marié – environ moitié moins pour un célibataire) plus on bénéficiera d'une réduction d'impôt conséquente en valeur absolue.

Le gouvernement s'était aussi plus ou moins engagé à ce que les baisses d'impôts compensent la hausse de la Contribution sociale généralisée. Qu'en est-il ? *La Tribune de l'Economie*, un quotidien qui s'adresse particulièrement aux cadres, a fait des calculs tenant compte à la fois des remises d'impôts et de l'augmentation de la CSG et de la cotisation Unedic. Mais c'est net : même en comptant de cette façon, d'après *La Tribune de l'Economie*, au total *"les petits salariés feront le plus gros effort en 1994"*.

Le gouvernement Balladur s'est en effet débrouillé pour que les "classes moyennes" voient presque revenir d'un côté, par le biais de la réduction d'impôts, ce qu'on va tout de même leur prendre de l'autre, via la hausse de la CSG et des cotisations, ou du moins qu'elles en aient l'impression. Il s'agit là bien sûr des cadeaux préélectoraux, destinés à la clientèle traditionnelle de la droite. Mais pour les petites gens, pas de cadeau !

Sylvie FRIEDMAN

Accords du GATT

LA LOI DU PLUS FORT

AFP

Après avoir crié victoire au lendemain de la réunion des représentants européens à Bruxelles sur les accords du GATT, Juppé qui était de passage à New York vient de se faire joliment éconduire par les représentants du gouvernement américain. En effet, pour ces derniers, et contrairement aux prétentions françaises, il n'est nullement question de revenir sur le pré-accord de Blair House, défavorable aux intérêts de l'agriculture française, mais qui, en échange de quelques concessions, ouvre en partie le vaste marché américain aux produits industriels ainsi qu'aux services français et européens.

En fait, au-delà du problème de la réduction des exportations agricoles subventionnées, ces négociations que les grandes puissances mènent depuis maintenant 1986 visent, en abaissant les barrières douanières entre les Etats, à réguler les échanges économiques internationaux. Et si tous les protagonistes insistent pour conclure rapidement – le 15 décembre prochain est présenté comme une date butoir – c'est qu'ils en espèrent à court terme un accroissement du trafic et une relance de l'économie au moment où le capitalisme en aurait bien besoin.

D'après une étude menée par l'OCDE et la Banque Mondiale, la libéralisation partielle du commerce, telle qu'elle est prévue par les accords en cours de négociation, aboutirait à un gain de 213 milliards de dollars par an, dont les principaux bénéficiaires seraient les USA, la CEE et le Japon. En contrepartie, les experts reconnaissent qu'il y aura aussi des perdants, en premier lieu les agriculteurs et les pays pauvres. Selon les prévisions de cette étude, les pays de l'Afrique subsaharienne, confrontés à la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires qui devrait résulter de ces accords, pourraient voir le déficit de leur balance commerciale s'accroître de 7 milliards de dollars chaque année.

Si les négociations du GATT constituent un espoir pour les industriels, en revanche elles n'annoncent rien de bon pour les agriculteurs et les pays sous-développés

Certes, il ne s'agit que de projections vers l'avenir et de prévisions, et l'on sait les limites de ce genre de pronostics, à plus forte raison en ces temps de crise. Mais cela illustre quand même les buts poursuivis par les différents négociateurs : tenter pour les plus puissants de surnager au milieu des contradictions du marché mondial, en faisant payer l'addition aux plus faibles, ces pays pauvres déjà au bord du gouffre et de la famine.

Quant aux agriculteurs français, quel que soit le cinéma de Juppé et du gouvernement pour masquer l'impuissance d'un impérialisme de seconde zone face à la volonté affichée de l'impérialisme américain dominant, après avoir prospéré à l'ombre des barrières douanières et des aides de l'Europe, une partie d'entre eux risque bien de faire aussi les frais de ces négociations...

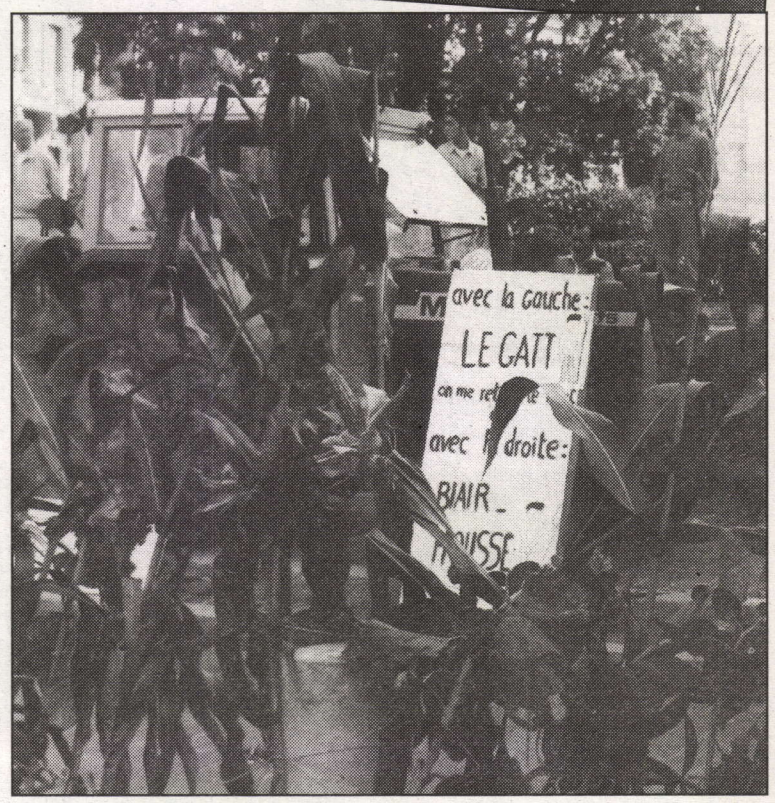

AFP

SANS-LOGIS : QUELQUES FAMILLES RELOGÉES PROVISOIREMENT, MAIS COMBIEN D'AUTRES TOUJOURS SUR LE PAVÉ ?

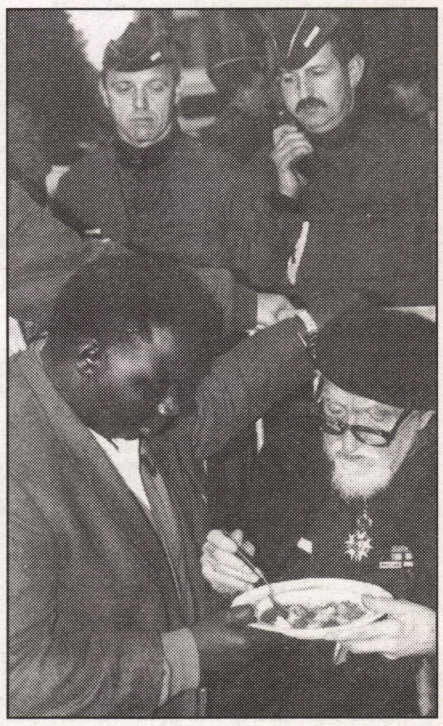

AFP

Il aura donc fallu, une fois de plus, que l'abbé Pierre intervienne en faveur de sans-logis, pour que le gouvernement, devant la crainte du scandale, cède – très partiellement – dans l'affaire des expulsés du 41 de l'avenue René-Coty à Paris.

En mars dernier, à l'initiative de l'association "Droit au Logement", 23 familles de sans-logis se sont installées dans la fondation Louise Kopp. Il s'agissait non pas de squatters, mais de gens qui avaient été expulsés de leur logement, qui avaient généralement du travail, parfois pour la Ville de Paris, et qui connaissaient tout simplement un sort qui menace bon nombre de travailleurs aujourd'hui...

La fondation Louise Kopp était un ancien orphelinat, inoccupé depuis 1990, en parfait état, et dont les gérants ne demandaient pas mieux que d'accueillir les familles parmi lesquelles on comptait 40 enfants. D'ailleurs la fondation devait justement être réquisitionnée pour reloger des sans-logis dans le cadre d'un plan d'urgence annoncé par le gouvernement socialiste d'alors.

Seulement la Ville de Paris, propriétaire des lieux, ne l'entendait pas de cette oreille, le bail de la fondation étant arrivé à expiration, elle demanda l'expulsion des occupants ainsi que de la fondation elle-même !

Et lorsque les familles voulurent organiser quelques jours plus tard une fête (avec Higelin, Josiane Balasko, Sapho, les Rita Mitsouko), on vit les CRS boucler le quartier et la fête ne put avoir lieu, sur ordre du préfet de police !

Le 26 août, suite à un jugement, les familles étaient expulsées, à grand renfort de police. Mais le 17 septembre, un arrêt de la cour d'appel accordait un sursis de six mois aux familles avant l'expulsion. Celles-ci sont donc revenues au 41 avenue René-Coty afin de s'y réinstaller... pour six mois.

Mais de nouveau la police s'y est opposée, et elle a dégagé les familles et des militants qui les soutenaient à coups de matraques. Des enfants ont été frappés et un adulte, sur qui les policiers se sont acharnés, a eu une fracture au pied. La police qui est censée faire respecter la loi, s'asseyait de manière évidente sur une décision de justice pendant que les officiels péroraient ici ou là sur "l'Etat de droit".

C'est pour faire cesser ce déni de justice que l'abbé Pierre a menacé de rester *"sur son bout de trottoir"* jusqu'à ce que les portes du 41 s'ouvrent pour les familles. Au bout de trois heures, le premier adjoint de Chirac, Tibéri, s'est dérangé et a fini par ouvrir les portes : tout était démoli à l'intérieur, les sanitaires, les escaliers, etc. la fondation, jusque-là en bon état, était devenue inhabitable. C'est que la mairie a prétendu, in extremis, convertir l'ancienne fondation en crèche et centre d'accueil pour parents et enfants touchés par le sida. Noble programme que la mairie s'est donné au tout dernier moment pour avoir un motif pour expulser les familles.

En tout cas si la reconstruction n'est pas commencée, la démolition a eu lieu dans les plus brefs délais... dès qu'a été connu l'arrêt de la cour d'appel accordant les six mois de sursis !

Devant cette situation l'abbé Pierre s'est fait conduire au cabinet de Balladur, et finalement les familles ont obtenu un logement en hôtels meublés, aux frais de la Ville, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Dans cette affaire, les familles ont trouvé une solution provisoire, car elles seront peut-être de nouveau jetées à la rue dans quelques semaines quand l'affaire sera un peu oubliée. Quant à la Mairie de Paris, elle a finalement obtenu ce qu'elle voulait, que les familles dégagent les lieux, même s'il doit lui en coûter un peu d'argent. Force restera donc à l'injustice.

Et surtout, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de vingt familles. Il y en a des centaines qui sont dehors, ou en instance d'expulsion, pendant qu'il y a toujours des centaines d'immeubles, d'appartements ou de bureaux vides rien qu'à Paris !

André VICTOR

SNCF

Le procès en appel de la catastrophe de la Gare de Lyon

DANS L'ATTENTE DU JUGEMENT...

Deux à trois ans d'emprisonnement avec sursis pour Daniel Saulin et six mois d'emprisonnement avec sursis pour André Fouquet, telles sont les peines requises, en appel, par l'avocat général dans son réquisitoire contre le conducteur du train fou d'une part, et contre le contrôleur du train tamponné d'autre part.

C'est beaucoup pour des cheminots qui se trouvent de nouveau désignés comme les responsables, voire les seuls coupables, de cette catastrophe qui fit 56 morts, le 27 juin 1988, dans la gare souterraine de banlieue, en gare de Paris-Lyon. Néanmoins, c'est nettement moins que les condamnations contre lesquelles Daniel Saulin et André Fouquet faisaient appel, à savoir quatre ans de prison dont six mois ferme pour le premier et deux ans de prison avec sursis pour le second. La présence de nombreux cheminots au tribunal atteste de leur volonté déclarée de ne pas tolérer une confirmation des condamnations prononcées au premier procès et le souvenir de la grève générale qui avait paralysé l'ensemble du trafic SNCF à l'annonce de ces condamnations, devrait inciter la Justice à plus de prudence.

Quoi qu'il en soit, chaque audience a apporté une mise en cause de plus en plus clairement exprimée des dirigeants de la SNCF. La succession des témoins – y compris de ceux venus à la demande de la SNCF – a mis en lumière ce que le président du tribunal tout comme l'avocat général ont appelé pudiquement *"le contexte"* ou *"les circonstances extérieures"*, contexte et circonstances qui apparaissent finalement comme étant les causes fondamentales de la catastrophe.

"Le matériel est hors de cause... mais il n'en demeure pas moins que le matériel a subi des modifications" après l'accident, a ainsi constaté le président du tribunal. Sans compter les modifications reconnues nécessaires et qui ne sont toujours pas réalisées. Comme par exemple l'interconnexion permettant à la gare souterraine de ne plus être une gare en cul-de-sac, particulièrement dangereuse puisqu'elle se situe au bout d'une pente plus importante que les plus fortes pentes rencontrées en montagne. Mais cette interconnexion ne devrait être effective qu'en 1995. Et encore, a relevé l'avocat général, *"il est vraisemblable que l'accident a accéléré la réalisation du projet"*...

Autre exemple, celui des moyens de contrôle du bon fonctionnement du système de freinage d'un train, sur les motrices semblables à celle conduite par Daniel Saulin. Lors de la catastrophe, ce système n'a pas permis au conducteur de se rendre compte qu'il n'avait plus de freins. Mais en 1993, 144 motrices du même type circulent toujours sur le réseau banlieue, soit une de moins qu'en 1988 ! Pourtant, les techniques de contrôle existent, sont même mises en œuvre sur les TGV, ainsi qu'un haut responsable SNCF l'a expliqué à la barre des témoins, ajoutant qu'était à l'étude *"un système très performant, opérationnel pas avant 1998"* ... pour la banlieue !

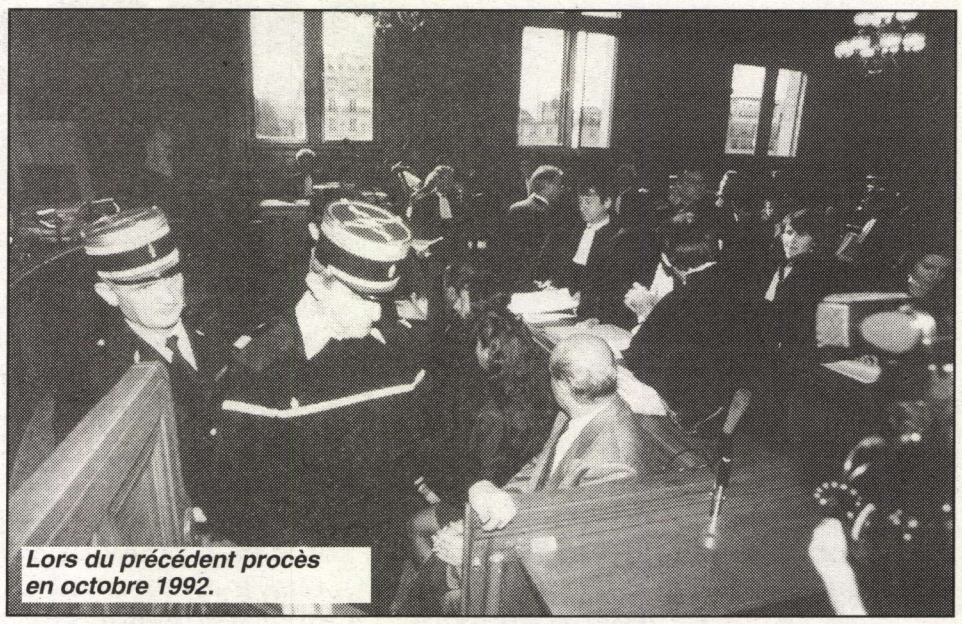

Lors du précédent procès en octobre 1992.

LEMIRE/GAMMA

Ainsi, au fil des audiences, la responsabilité des dirigeants de la SNCF dans l'organisation, ou plutôt "la désorganisation permanente" (selon les mots mêmes de l'avocat général), du service banlieue comme dans l'attention, ou plutôt la négligence, prêtée aux installations susceptibles de garantir au maximum la sécurité des voyageurs, est finalement apparue. De même qu'est apparu combien les problèmes de budget, de rentabilité, en clair d'économies sordides, président aux choix de la SNCF. Faisant allusion à l'ensemble de ce *"contexte"* justement, l'un des avocats des familles des victimes devait déclarer : *"La responsabilité de ceux qui ont cela en charge est totale, absolument totale"*. Et cela a été si évident tout au long de ces journées d'audience qu'une condamnation des deux cheminots apparaîtrait comme un déni de justice.

Correspondant LO

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

à DIJON
Samedi 2
et Dimanche 3 octobre
Salle Mendès-France
à Quétigny

à ORLÉANS
Samedi 2 octobre
de 15 heures à 24 heures
Espace Béraire
à La Chapelle Saint-Mesmin

à NANCY
Samedi 2 octobre
à 17 heures 30
Salle Gentilly

au HAVRE
Samedi 9 octobre
à partir de 18 heures
Salle des Fêtes de Graville

à GRENOBLE
Samedi 16 octobre
à partir de 15 heures
Foyer municipal
de Pont-de-Claix (Bus n° 8)

Bagneux - 92

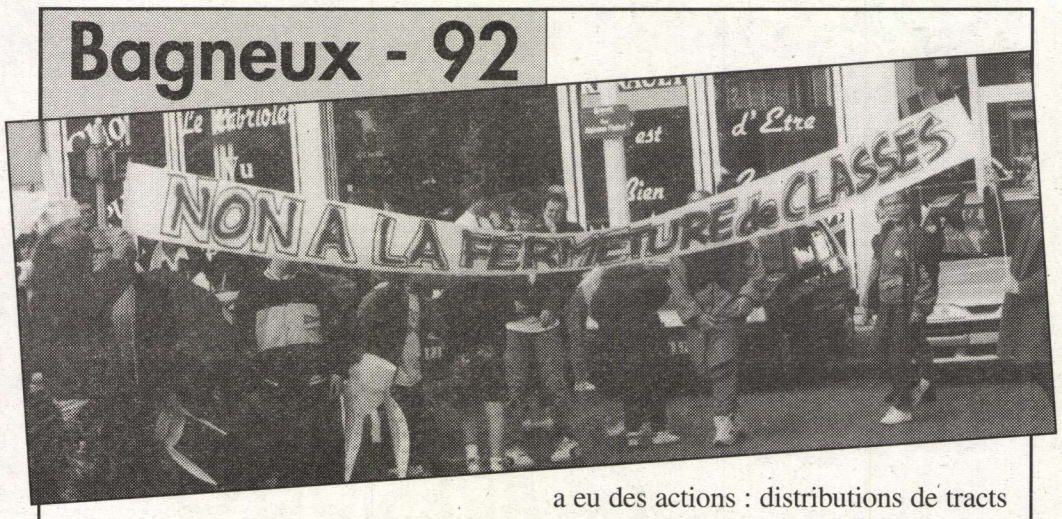

LO

Dix jours après le début de la rentrée scolaire, le 16 septembre, l'inspecteur d'Académie annonce brusquement la fermeture d'une classe à Bagneux : *"L'école Petit n'est pas située en ZEP, ni dans un quartier sensible..."*. Son idée fixe est de récupérer des postes, pour ouvrir ailleurs. Et ce poste confié à un suppléant peut être fermé après la rentrée, contrairement à un poste occupé par un titulaire. Un hasard, ce choix d'école ? Certainement pas.

Ce fut le coup de colère chez les parents, la FCPE et les enseignants, qui multiplièrent les délégations au ministère et chez l'inspecteur d'Académie. Ils se réunirent à plus de 100, confectionnant des panneaux. A partir du lundi 20, ils occupèrent l'école et empêchèrent symboliquement les enseignants de travailler dans la soirée. Tous les jours, il y a eu des actions : distributions de tracts au marché, sur la voie publique, aux travailleurs de la Thomson...

Les enseignants, soutenus par le SNUIpp, SGEN, SNE-PCGT, en grève pour deux jours, allèrent rechercher le soutien des autres écoles. Après une conférence de presse, une opération surprise fut mise en place : tables, chaises, tableau... bref, la classe fermée sur la voie publique !

L'école toujours occupée, le vendredi arriva. Les instits de la ville se mobilisaient, un préavis de grève était à nouveau déposé, quand... l'inspecteur annonça : le poste fermé était maintenu pour l'année avec l'instit en place. Recul de l'administration, peur d'une extension du mouvement ? En tout cas, les banderoles sont prêtes à resurgir au cas où un nouveau coup tordu se mettrait en place !

Italie

Contre la vague de licenciements

QUELLE RIPOSTE OUVRIÈRE ?

Cent mille personnes selon les estimations les moins favorables, trois cent mille selon les organisateurs ; il y avait du monde dans les rues de Rome, le samedi 25 septembre, à la manifestation nationale contre le gouvernement Ciampi et pour la défense de l'emploi. Des départs de trains et de cars spéciaux avaient été organisés dans toute l'Italie. Ils ont contribué à en faire une manifestation à forte participation ouvrière, et surtout marquée sur le plan politique par la présence du Parti de la Refondation Communiste, autrement dit du PC "maintenu", qui a refusé d'abandonner l'étiquette communiste comme l'a fait le reste du parti (devenu le PDS, Parti Démocratique de la Gauche).

La manifestation était organisée à l'appel des "Conseils d'Usine" dits "autoconvoqués", ce qui recouvre en fait des secteurs de la bureaucratie syndicale, en particulier de la CGIL (la CGT italienne), opposés au soutien ouvert actuellement apporté par les dirigeants confédéraux à la politique d'austérité gouvernementale. C'est à cet appel des "Conseils d'Usine" que s'étaient joints le Parti de la Refondation Communiste, mais aussi les Verts ou la Rete, parti "anti-Mafia" formé par un démocrate-chrétien en rupture de ban, et encore quelques autres ayant le point commun de se situer dans l'opposition au gouvernement Ciampi.

En revanche le PDS, ex-communiste devenu "démocratique de gauche", était absent, ce qui est dans la ligne du soutien feutré qu'il apporte au gouvernement Ciampi depuis sa formation en avril dernier. Le PDS avait même accepté alors pendant vingt-quatre heures une participation gouvernementale, avant finalement de retirer ses ministres. Pour faire passer ses mesures, Ciampi n'en bénéficie pas moins depuis, le plus souvent, de l'abstention du PDS.

Naturellement, il y a beaucoup à dire aussi sur les organisateurs de la manifestation eux-mêmes, dont chacun poursuit ses objectifs propres. Les promoteurs de l'initiative des "Conseils d'Usine" se soucient plus d'objectifs internes aux appareils syndicaux que de tenter d'organiser une véritable riposte ouvrière aux attaques patronales. Les dirigeants du Parti de la Refondation Communiste cherchent à influencer les secteurs hésitants du PDS et à se présenter comme un pôle pouvant rallier d'autres partis actuellement à l'opposition, comme les Verts ou la Rete ; cela préfigurerait une sorte d'"Union de la gauche" qui leur permettrait d'échapper à la marginalisation électorale que leur promet la modification en cours des modes de scrutin.

Tout cela se sent d'ores et déjà dans leur langage, d'où n'émerge aucun objectif clair. Parlant de la manifestation, la sénatrice du PRC, Ersilia Salvato, a ainsi déclaré que la présence des communistes dans la manifestation avait pour but de faire *"que la gauche recommence à réfléchir"* sur les questions d'un *"nouveau type de développement"*. Et de citer pêle-mêle, dans un langage écolo-nouvelle gauche, l'équité fiscale, le plein emploi, les *"ressources de l'environnement et les contenus du salaire"*, l'utilisation du salaire comme *"instrument de politique économique antirécessive"*... et tout de même la réduction de l'horaire de travail à parité de salaire, mais là encore sans objectif bien précis.

Qu'il y ait pourtant des travailleurs prêts à réagir ensemble pour imposer leurs solutions contre celles que les patrons sont en train d'imposer à coups de fermetures d'entreprise et de licenciements, la manifestation en était pourtant un témoignage. Comme en ont témoigné aussi, durant le mois de septembre, un certain nombre d'explosions de colère dans des usines frappées par des fermetures ou des licenciements, notamment à Tarente, à Gioia Tauro, et surtout à l'usine Enichem de Crotone, en Calabre, dont la grève et les manifestations ont fait suffisamment peur au gouvernement pour le faire reculer au moins provisoirement.

Mais pour que ces réactions isolées deviennent une véritable riposte d'ensemble, les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes, et pas sur leurs dirigeants officiels – qui en sont à cosigner avec le gouvernement toutes les mesures anti-ouvrières –, ni même vraiment sur ceux qui se présentent comme des opposants.

André FRYS

Brésil

ARC

POUR QUELQUES MILLIONS DE BRÉSILIENS

Depuis qu'au milieu des années 80, les grandes banques internationales se sont mises à vendre au rabais des morceaux de la dette du Tiers Monde qu'elles détenaient, un certain nombre de multi-milliardaires sont devenus des créanciers du Tiers Monde à titre individuel, et parfois de très gros créanciers.

Tel est le cas de Kenneth Dart, président de la Dart Containers, qui doit sa fortune à l'exploitation des brevets d'invention du gobelet en polystyrène. Dart, qui ne savait sans doute que faire de ses énormes profits (si ce n'est qu'il voulait en tirer des profits encore plus énormes), a accumulé au fil des années un véritable pactole constitué de créances sur l'Etat du Brésil dans le but d'encaisser les intérêts correspondants, en particulier. Aujourd'hui il détient des créances pour une valeur de près de 6 milliards de francs, soit 2,5% du total de la dette brésilienne. Tout se passe comme si un seul individu, Dart, détenait à lui seul la totalité de la dette extérieure de quatre millions de Brésiliens !

Le cas de Dart n'est sans doute pas unique. Si celui-ci est connu c'est parce qu'il s'est fait remarquer, au milieu des banques également créancières du Brésil, pour son avidité en refusant un rééchelonnement de sa dette demandé par le gouvernement brésilien et accepté par les autres créanciers. Pour employer le langage fleuri d'un banquier américain parlant de Dart, *"le problème c'est qu'il s'agit d'une entité qui n'est pas sensible aux préoccupations habituelles des banques centrales et des organes de régulation financière"*. Autrement dit, si les banquiers, même tenus par tout un réseau d'accords et d'alliances à une certaine responsabilité vis-à-vis du système, font preuve d'une avidité notoire, que dire du financier individuel qui, comme Dart sans doute, ne se sent de comptes à rendre à personne ?

Mais les banquiers peuvent toujours se plaindre de ce joueur qui n'observe pas leurs règles. C'est quand même cela la logique du système qu'ils représentent – même si Dart en est un cas extrême – celle de permettre à un seul milliardaire de jouer le sort de millions de pauvres à la roulette des marchés financiers.

Vient de paraître

LUTTE DE CLASSE
de septembre 1993 : n° 1
nouvelle série

- **FRANCE :** Attaques en rafales contre la classe ouvrière
- **MOYEN-ORIENT :** De l'Intifada des territoires occupés à l'accord israélo-palestinien
- **NIGERIA :** La "démocratisation", l'armée et l'impérialisme
- **HAITI :** Enlèvements et assassinats politiques : la "démocratisation" en marche
- **ETATS-UNIS :** Le parti Démocrate : un "ami" des travailleur… ou des bureaucrates ?

La nouvelle série de "Lutte de classe" est uniquement en langue française.
Envoi contre 12 F en timbres

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues

- **APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
  (N° 56 - Réunion publique avec Arlette Laguiller du 16 avril 1993)
- **LES ÉTATS-UNIS DANS LES ANNÉES 30 : CRISE, NEW DEAL ET LUTTES OUVRIÈRES**
  (N° 57 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 juin 1993)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Afrique du Sud

FIN DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES ET... RETOUR DE L'ENDETTEMENT

Le 24 septembre, de la tribune des Nations Unies, Nelson Mandela a lancé un appel à la levée de toutes les sanctions économiques encore en vigueur contre l'Afrique du Sud, à l'exception de l'embargo sur les livraisons d'armes, pour marquer les progrès du processus en cours vers la "Nouvelle Afrique du Sud" multiraciale.

Les USA, suivis de la plupart des pays riches, ont aussitôt répondu à l'appel de Mandela. Et Clinton a annoncé sur-le-champ le débloquage imminent d'un prêt d'urgence par le FMI, en attendant l'élaboration d'un plan de prêts à plus long terme.

Le mythe des sanctions économiques

Si, aujourd'hui, Mandela en est à faire le tour des capitales pour se présenter aux gouvernements et aux financiers sous le jour d'un homme d'Etat responsable et digne de la confiance des investisseurs occidentaux, il faut rappeler que le Congrès National Africain de Mandela (ANC) a présenté pendant des années les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud comme le principal moyen de lutte contre l'Apartheid.

A l'époque, pour les dirigeants de l'ANC, ce qui était décisif ce n'était pas les luttes dans les townships, ce n'était pas les grèves, c'était la réprobation et les pressions des gouvernements occidentaux sur le régime de l'Apartheid et, par-dessus tout, la reconnaissance par ces gouvernements de l'ANC comme porte-parole de la population noire.

Lorsqu'en 1986 la Chambre des représentants des USA vota des sanctions économiques contre le régime de l'Apartheid, l'ANC s'empressa de crier victoire. Pourtant ce geste, loin d'exprimer le ralliement de la classe politique américaine à la cause de la population noire, témoignait surtout de l'inquiétude de l'impérialisme devant une situation sociale qui lui paraissait explosive.

D'ailleurs, les vraies "sanctions", si l'on peut dire, ont précédé et non suivi le vote de 1986. Ce furent les multinationales et les investisseurs étrangers qui commencèrent à les appliquer dès le début des années 80, face à la montée de la révolte noire. Les Shell, BP, General Motors, Barclays, etc. annulèrent des investissements prévus, puis ils fermèrent des filiales. En 1985, le moratoire unilatéral décrété par le régime sud-africain sur le remboursement de la dette extérieure, fit fuir les banquiers. Dans le hit-parade mondial des pays endettés, l'Afrique du Sud devint un pays "à haut risque".

Quoi qu'ait pu en dire l'ANC pendant toutes ces années, les sanctions ne furent pas un facteur décisif dans la situation sud-africaine, mais au contraire la conséquence de la mobilisation des masses noires pauvres. Tout comme les pressions ultérieures de l'impérialisme pour que soit mis fin à l'Apartheid furent dues à ses craintes devant l'explosion des townships.

Dans une usine d'Afrique du Sud

GAMMA

De la dictature de l'Apartheid à celle du marché mondial

Les sanctions américaines prises à partir de 1986 allaient dans deux sens. D'un côté elles visaient à faire pression sur le régime sud-africain pour qu'il se débarrasse d'un Apartheid qui menaçait l'ordre non seulement en Afrique du Sud même, mais dans les pays voisins. Mais de l'autre elles ont fourni une justification au régime, pour suspendre en partie le remboursement de sa dette jusqu'à aujourd'hui.

A compter de 1994, suite à un accord qui vient d'intervenir avec les grandes banques internationales, la "Nouvelle Afrique du Sud" multiraciale dont Mandela est le champion honorera les dettes de l'ancien régime de l'Apartheid, suivant un calendrier de remboursement échelonné sur huit ans. Et c'est autant que la population pauvre, et en particulier la population noire, va avoir à payer.

Il en ira de même avec le retour du FMI sur la scène sud-africaine. Et le FMI ne prête rien pour rien. Non seulement il faudra bien trouver l'argent pour payer les intérêts et le principal des prêts, mais comme dans tous les pays du Tiers Monde, il ne faudra sans doute pas longtemps avant que les experts du FMI débarquent avec leurs plans d'austérité sous le bras pour dicter à la population pauvre les conditions que leur réserve l'impérialisme, mais cette fois avec la caution de Mandela et de l'ANC.

Les Noirs pauvres paieront l'endettement du pays et son retour à part entière sur le marché mondial par une austérité renforcée que la présence des leaders de l'ANC au sein du futur gouvernement ne rendra pas plus douce. Tandis que les actionnaires sud-africains et occidentaux d'Anglo-American, Sanlam, Old Mutual et Rembrandt, les quatre conglomérats qui ensemble contrôlent le gros de l'économie du pays, retrouveront des jours plus prospères et en tout cas moins incertains.

Ce sera cela la "Nouvelle Afrique du Sud" de Mandela, tout au moins si les masses noires pauvres lui laissent les mains libres pour réaliser ses projets.

François ROULEAU

L'invasion des criquets

D'UN FLÉAU BIBLIQUE À UNE CATASTROPHE MODERNE

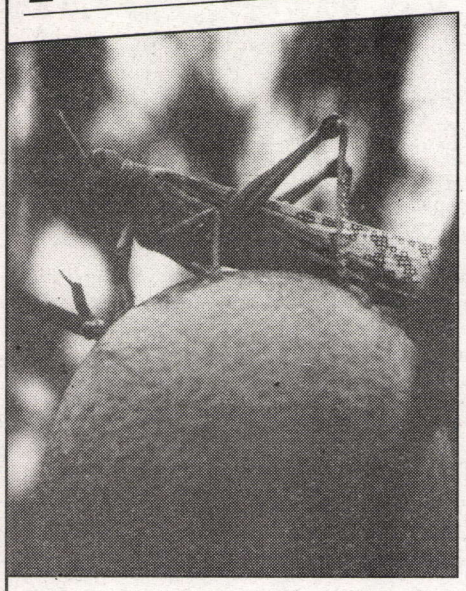

JANVIE/GAMMA

■ L'une des "plaies de l'Egypte" dont la Bible fait état est l'invasion des "sauterelles", autrement dit, des criquets pélerins. Ces petites bestioles peuvent, lorsque les conditions leur sont favorables, se développer de manière "explosive", et former des essaims de millions d'individus qui obscurcissent le ciel, s'abattent sur les cultures, dont il ne reste plus, après leur passage, ni feuilles ni grains. Et les populations n'ont plus alors qu'à mourir de faim.

A l'époque des Pharaons on ne pouvait rien faire, sinon implorer Osiris ou Jehova, selon ses croyances. Aujourd'hui on dispose de moyens modernes pour venir à bout des criquets pélerins. Des produits chimiques, des équipes d'observation, des avions qui répandent les produits, etc.

A condition toutefois... de s'en servir !

Depuis quelques mois le danger d'une nouvelle invasion a été signalé. A l'époque il aurait été relativement facile d'en venir à bout, mais la carence des autorités locales, le manque de moyens, la guerre dans bien des régions d'Afrique, ont fait qu'on a laissé passer le bon moment malgré les cris d'alarme de certains responsables.

Aujourd'hui le fléau a changé d'échelle : née sur les bords de la mer Rouge, l'invasion a déjà parcouru plusieurs milliers de kilomètres vers l'Est, jusqu'au Pakistan et certaines régions de l'Inde, et autant vers l'Ouest jusqu'en Mauritanie. Les essaims sont maintenant signalés par centaines, et on est au bord de la catastrophe. Face à cela, il y a, en Mauritanie, l'un des pays "sensibles", qui peut servir de pont au passage des criquets pélerins vers le Maghreb, un seul (!) avion pulvérisateur, et l'on manque de produits et de matériels de traitement.

Les gouvernements locaux, qui se sont tous payé leur armée, malgré la pauvreté générale, n'ont pas trouvé les quelques ressources pour lutter contre les criquets. Les régimes occidentaux qui mettent le Tiers Monde sous surveillance, le FMI en particulier, qui impose tant de choses aux gouvernants, n'ont pas su, dans ce cas, imposer la défense des populations.

Quant aux firmes qui fabriquent les produits chimiques, elles ont été accusées de ne pas en mettre beaucoup sur le marché, au départ, afin de laisser se développer le fléau, ce qui leur permet ensuite de vendre beaucoup plus !

Depuis l'Egypte antique on constate que les choses ont quand même changé. Il existe une plaie supplémentaire : le capitalisme !

André VICTOR

Russie

ENTRE ELTSINE ET LE PARLEMENT, LE POIDS DÉCISIF DES BARONS LOCAUX DE LA BUREAUCRATIE

AFP

Vous avez dit mafia ? Le général Rotskoï partant, en août dernier, sur les bords de la mer Noire ... Bonjour l'ambiance !

Khasboulatov, président du Parlement , pris au piège à l'intérieur.

AFP

Plus d'une semaine après la proclamation, par Boris Eltsine, de la dissolution du Parlement – et symétriquement, de la destitution d'Eltsine par les députés – les deux parties continuent de camper sur leurs positions. En tout cas, pour le moment. Et les adversaires s'excommunient mutuellement de leurs oukazes contradictoires, sans que la crise se dénoue.

A ce petit jeu, Eltsine dispose d'un net avantage : ayant privé ses adversaires de tout accès à la télévision, à la radio et même au réseau téléphonique, il pouvait – sans risque immédiat de se voir démenti – lancer des communiqués de victoire, complaisamment repris par une presse occidentale qui ne demandait qu'à y croire.

FAIRE SAVOIR, À DÉFAUT DE SAVOIR FAIRE

Seulement, si Eltsine dicte ses volontés à la télévision et s'il s'était acquis, à l'avance, la collaboration d'un détachement des troupes de sécurité pour qu'il encercle le Parlement, il est bien difficile de savoir quelle autorité il a sur un appareil d'Etat en déliquescence.

Avec un certain sens de la mise en scène, il a présenté le fait de ne pas ordonner l'assaut du Parlement comme l'expression de sa volonté de résoudre pacifiquement le conflit qu'il avait lui-même déclenché. Mais avait-il, au début de la crise, la possibilité de faire autrement ? Si l'armée s'apprête à rallier le vainqueur, les plus hautes autorités militaires proclament depuis le début de la crise leur volonté de ne pas intervenir, c'est-à-dire de ne pas avoir à trancher entre Eltsine et le Parlement, même si certains groupes d'officiers se prononcent pour tel ou tel camp.

Eltsine a finalement fait appel à une unité de banlieue des OMON, ces CRS russes de la division Dzerjinsky, qui se contente pour le moment d'encercler le Parlement. Cette pression suffira-t-elle à faire craquer les députés, leur chef, Khasboulatov, ainsi que le "président-bis", Routskoï, malgré leurs rodomontades ? Cela se peut, tant sont minables les bureaucrates acteurs de cette tragi-comédie, caricature dérisoire de ce putsch d'août 1991 qui était, déjà, caricatural.

LA "FORCE" D'UNE OPPOSITION MINABLE

La "force" – si l'on peut dire – du Parlement ne réside certainement pas dans la résistance de quelques centaines de hauts bureaucrates, qui ne diffèrent en rien de ceux qui entourent Eltsine, sauf qu'ils n'ont pas misé sur le même cheval. Leur "force", c'est la déliquescence de l'appareil d'Etat central. Dans les provinces, les barons de la bureaucratie, toutes tendances politiques confondues, multiplient les déclarations selon lesquelles ils refusent de prendre parti dans le conflit en cours et ne reconnaissent plus sur "leur" territoire que les lois de leur propre administration.

Les quelques centaines d'hommes de la division Dzerjinski, s'ils veulent bien obéir à Eltsine, pourraient probablement disperser les députés retranchés au Parlement. Peut-être le feront-ils. Mais les chefs des baronnies bureaucratiques qui se sont constituées à l'échelon local ou régional, et qui contestent avec une tranquille assurance tout pouvoir central, ne donneront pas pour autant à Eltsine le pouvoir qu'il souhaite.

Eltsine peut bien impressionner les correspondants de presse occidentaux quand il dit vouloir balayer les obstacles à son pouvoir. Mais au même moment, les représentants des différentes régions, républiques, et grandes villes de la Fédération de Russie, réunis à Saint-Pétersbourg, ont à une majorité de 60 régions sur 88 représentées décidé que, s'il devait y avoir des élections anticipées au Parlement, celles-ci devraient avoir lieu simultanément avec une élection présidentielle anticipée.

LE PARLEMENT, REFLET DE LA SITUATION

Autrement dit, si les députés doivent remettre leur mandat en jeu, le président aussi. C'est l'exact opposé de la position que défend Eltsine : à savoir, dissoudre puis réélire le Parlement, mais sans toucher à sa place de président. Et comme ce sont ces chefs régionaux de la bureaucratie qui organisent les élections, ils peuvent tout aussi bien refuser de le faire, si elles ne se déroulent pas selon leurs souhaits.

Eltsine, évidemment, répète qu'il ne veut pas d'une solution qui consacre le rapport de forces actuel. Un rapport de forces qui, depuis des mois et des années, voit le pouvoir central s'affaiblir au profit de centres de pouvoirs de plus en plus nombreux, éclatés et concurrents, prompts à se liguer contre toute tentative du centre d'inverser cette tendance. Depuis des mois, les démêlés tragi-comiques d'Eltsine avec le Parlement ne font qu'exprimer l'un des aspects, le plus visible, de cette situation : l'antagonisme entre un exécutif et un législatif rivaux sans qu'aucun des deux ne dispose d'un avantage décisif.

Il est hasardeux de prévoir ce qui peut résulter du présent affrontement : des rebondissements restent possibles et les tractations de coulisse vont bon train. Déboucheront-elles, comme le dit le président de la Cour

Le G7 et la Russie

PAS AVARE... D'ENCOURAG

La réunion des sept pays les plus riches de la planète (le G7), qui vient de se tenir à Washington, a donné un aperçu de la façon dont l'Occident conçoit l'"aide" aux pays issus de l'ex-URSS.

Le gouvernement russe avait bien fait les choses. D'abord, Eltsine venait de déclarer la guerre à cette opposition parlementaire qui s'est fait une spécialité –cela ne l'engage à rien– de dénoncer les mesures impopulaires prises par un gouvernement russe présenté comme soumis aux diktats de l'Occident. Ensuite, venait de revenir au gouvernement Egor Gaïdar, un ancien Premier ministre d'Eltsine ayant l'image d'un sabreur de niveau de vie et de subventions étatiques, et présenté comme un spécialiste chargé de faire entrer, à la hussarde, la Russie dans l'économie "de marché". Revenu aux affaires pour, selon ses mots, *"que l'économie ne devienne pas l'otage du gouvernement"*, Gaïdar était censé convaincre banquiers et gouvernants du G7. Tel n'a pas été le cas.

D'abord, parce que malgré ses propos concernant l'accélération des privatisations et autres "réformes", Gaïdar a dû récemment reconnaître que *"la tentation est grande de promettre ce qui est économiquement impossible et de prendre des décisions économiques irresponsables dans le but d'acquérir un avantage politique"*. Alors, d'un côté Eltsine, Gaïdar et les autres jurent leurs grands dieux devant le G7 et le FMI qu'ils sont prêts à *"juguler l'inflation"* pour rembourser les dettes internationales contractées par les dirigeants de la bureaucratie. Mais en même temps, le propre ministre des Finances d'Eltsine, Fyodorov, vient raconter devant le G7 comment, pour ne pas être écrasé à son propre référendum, en avril dernier, Eltsine avait fait pour l'équivalent de 9 milliards de dollars de promesses électorales.

Evidemment, quand Fyodorov, grand argentier de la Russie, reconnaît que, comme nombre d'autres hauts bureaucrates, il est favorable à un compromis entre Eltsine et le Parlement, les dirigeants du monde impérialiste réunis dans le cadre du G7 ont de quoi faire la moue : cela signifie la continuation d'un pouvoir faible, incapable donc aussi d'imposer à sa population cette austérité drastique que le FMI et les dirigeants du G7 mettent comme condition à leur "aide".

constitutionnelle, sur une sorte de remise à zéro des compteurs, tous les décrets pris depuis le putsch tant par Eltsine que par le président élu à sa place par le Parlement étant annulés ? Une chose est certaine, en tout cas : Eltsine peut bien tenter de dissoudre le Parlement, voire de le disperser en faisant intervenir quelques OMON, cela ne fera pas disparaître la réalité dont ce Parlement n'est qu'un reflet.

Une réalité dont les péripéties du putsch ont mis en lumière les principaux aspects : après plusieurs années de crise du pouvoir au sommet, l'appareil d'Etat de la bureaucratie est en morceaux. Et les bureaucrates, qui s'appuyant sur les segments nationaux, régionaux voire locaux de cet appareil d'Etat, se sont taillé des fiefs, ne sont nullement pressés de voir leur indépendance à nouveau bridée sinon brisée par un pouvoir central fort. D'autant moins que cette aspiration à l'autonomie repose sur de solides intérêts économiques : la possibilité pour les barons de la bureaucratie de piller librement leur région et ses ressources, de vider non seulement les caisses de l'Etat mais celles des entreprises encore étatiques.

Pierre LAFFITTE

GEMENTS

Autrement dit, il faut que les autorités saignent leur population pour que, la Russie redevenue capable de faire face à de gros prélèvements, les banquiers occidentaux consentent à lui ouvrir des crédits... dont elle sera alors en mesure de rembourser des intérêts qui ruineront encore plus sa population.

En attendant, les crédits promis se font attendre même si les dirigeants russes ont beau ne jurer que par le "marché". Mais, comme l'écrit avec un certain humour noir le journal *Le Monde*, *"l'exercice a valu au ministre russe des Finances d'empocher une déclaration de soutien des participants au G7"*. Au moins ne sera-t-il pas reparti les poches vides...

P.L.

URSS, Caucase, Géorgie, Abkhazie...

L'EMIETTEMENT SANGLANT DU POUVOIR

Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie, est donc tombée entre les mains des indépendantistes abkhazes. Un an après une offensive des troupes de Tbilissi visant à réaffirmer les prérogatives du nouvel Etat indépendant géorgien dans ce qu'il considére comme sa province du Nord-Ouest, les indépendantistes auraient en outre rejeté l'armée géorgienne hors d'une grande partie du territoire abkhaze. Les morts se comptent par milliers et de partout fuient des réfugiés.

Le président géorgien, Edouard Chevarnadze, cet ancien ministre des Affaires étrangères de Gorbatchev qui a survécu politiquement à l'effondrement de l'URSS en se repliant sur son fief d'origine, (il fut chef du KGB à Tbilissi, puis du parti unique avant de "monter" à Moscou pour y intégrer le Politburo, au début des années quatre-vingts) a accusé la Russie d'avoir joué un rôle décisif dans ce récent épisode du conflit abkhaze. La Russie d'Eltsine a, selon toute apparence, largement soutenu en effet les indépendantistes abkhazes, leur envoyant des renforts en officiers et mercenaires, ainsi que des tanks et des avions.

Les raisons que la Russie a d'intervenir dans les limites de l'ex-URSS sont évidentes : volonté de s'affirmer, avec l'accord tacite de l'Occident, comme la puissance tutélaire chargée de maintenir l'ordre dans une région qui, dans le cas du Caucase, englobe les marges méridionales de la Russie; volonté de ne pas trop laisser les mains libres aux différents "pouvoirs" nés sur les ruines de l'URSS; incapacité, pour nombre de ces "pouvoirs", de rester en selle sans le soutien de la Russie; possibilité de s'appuyer sur la présence de fortes minorités russophones dans la plupart des ex-Républiques soviétiques, surtout quand –comme dans le cas de l'Abkhazie – la Russie a une frontière commune avec telle ou telle République.

Mais, hésiterait-elle à intervenir, que la Russie s'y verrait contrainte, en particulier dans ce Caucase dont les peuples se retrouvent inextricablement mêlés de part et d'autre des frontières géorgiennes, azerbaïdjanaises, arméniennes et russes. Avec le risque de plus en plus précis d'une explosion régionale généralisée, tant s'y multiplient les conflits ethniques, les affrontements entre clans et bandes armées, voire –comme dans le cas du Haut-Karabakh – une guerre ouverte opposant les armées de deux Etats, sans que rien ni personne ne semble en mesure d'y mettre un terme.

Car, dans ce processus qui a mené au morcèlement de l'URSS, puis, sous la pression des ambitions et des micro-ambitions des bureaucraties régionales et même locales, qui tourne à l'effritement régional en une poussière de fiefs "indépendants", c'est tout le Caucase qui se trouve en ébullition, entraîné dans une bacchanale sanglante. Les actuels dirigeants de la Russie qui ont laissé faire, quand ils n'ont pas encouragé les nationalistes locaux, parce que cela les servait alors dans leur lutte contre Gorbatchev, se retrouvent désormais face à une situation explosive, sans bien savoir s'il vaut mieux y intervenir avant qu'il ne soit trop tard, ou si une intervention ne risque pas d'aggraver les choses. Mais aussi de se retourner contre eux.

Il est vrai que, dans le cas de l'Abkhazie, la Russie d'Eltsine comme, auparavant, la bureaucratie soviétique ont systématiquement cherché à diviser pour régner, offrant leur appui aux élites de la minorité abkhaze. A diverses occasions, en 1978 (lorsque Tbilissi voulut établir le géorgien comme langue administrative unique, y compris en Abkhazie), ou en 1988, quand les nationalistes géorgiens, qui allaient bientôt se retrouver au pouvoir, lançèrent une offensive de "normalisation" dans les régions allogènes de leur République, cela provoqua un soulèvement en Abkhazie. Un soulèvement dans lequel le ferment national était sans doute moins important que les appétits des bureaucrates "abkhazes" de délimiter leur pré carré.

Dans cette Abkhazie pluriethnique, où dans une même conversation il est fréquent de passer de l'abkhaze au géorgien ou au russe, et cela quelle que soit sa nationalité, l'on a vu des médecins, des avocats, des professeurs, souvent établis à Moscou ou à Léningrad, revenir dans leur "patrie", y mener des campagnes sur le thème de la défense d'une langue (qu'ils ne parlaient parfois même pas), des traditions abkhazes, afin de s'y tailler des postes sur mesure auprès des roitelets locaux de la bureaucratie abkhazo-russe. Un phénomène qui s'est d'ailleurs produit dans d'autres régions de Géorgie (comme dans cette Mingrélie –pourtant ethniquement géorgienne– que l'ex-président déchu, Zviad Gamsakhourdia, a transformée en place retranchée ne reconnaissant plus l'autorité de Tbilissi), mais finalement partout dans les pans de cette ex-URSS où chaque bureaucrate ayant quelque autorité n'a qu'une ambition : se tailler un fief bien à lui.

Adzinba, le chef du Parlement de Soukhoumi, se moque probablement de devoir promulguer des décrets en abkhaze, russe ou géorgien –toutes langues qu'il pratique. Mais à lui, à ses clients, aux protecteurs russes qu'il s'est trouvés, il n'est pas indifférent de savoir qui aura la haute main sur les ports de cette Riviéra caucasienne, sur les prolifiques plantations de thé et d'agrumes, sur les mines de charbon du Nord et sur les opportunités de prébendes, de postes qu'offre un appareil d'Etat, fût-ce de micro-Etat bien à soi. Et pour garantir cela, ces gens-là sont prêts (comme leurs homologues des autres régions de l'ex-URSS) à jeter dans un fleuve de sang leur peuple, à dresser un mur de haine entre des populations qui vivaient en bon voisinage, mais qui se voient désormais, bon gré mal gré, entraînées dans la défense de "leur" région, de "leur" nationalité contre celle de voisins.

P.L.

L'ABKHAZIE ET LA GÉORGIE

La Géorgie, avec 5 millions d'habitants dont environ 70 % de Géorgiens, est une des trois Républiques ex-soviétiques du Caucase (avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan). Elle se compose de plusieurs entités qui, du temps de l'Union Soviétique, jouissaient d'une autonomie sinon réelle du moins reconnue par un statut administratif spécial : au nord, l'Ossétie du Sud; au nord-ouest, l'Abkhazie ; au sud-ouest, l'Adjarie.

L'Abkhazie, comme l'Adjarie, voire l'Ossétie sont de traditions musulmanes. La majorité de la population islamisée de l'Abkhazie avait fui lorsqu'au XVIIIème siècle les souverains chrétiens orthodoxes de Géorgie entreprirent de reconquérir cette région fertile. Aujourd'hui, les Abkhazes de souche se retrouvent donc minoritaires (17 % de la population) dans cette République d'un demi-million d'habitants, face à 40 % de Géorgiens et à 20 % de Russes.

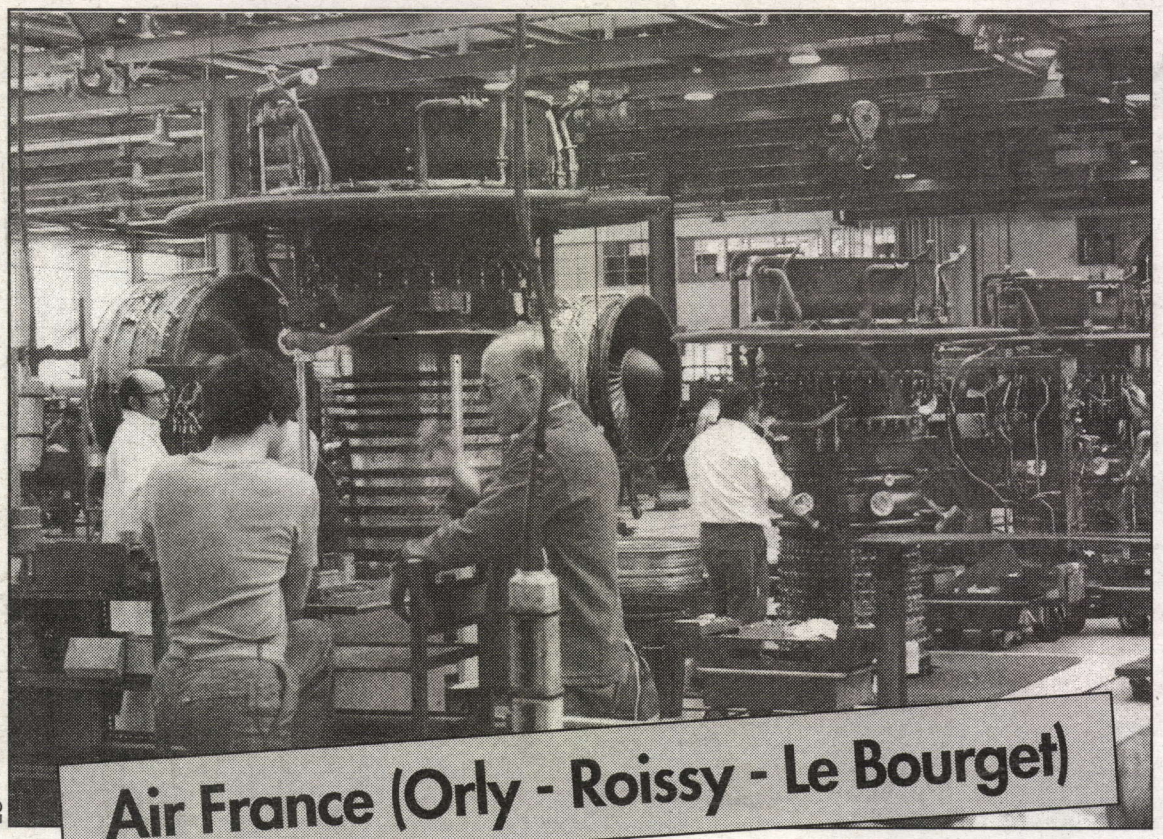

Air France (Orly - Roissy - Le Bourget)

DES DÉBRAYAGES CONTRE LES PLANS DE LA DIRECTION

Mardi 28 septembre, à la DM (Direction de la Maintenance) d'Orly, nombreux ont été les travailleurs à débrayer une demi-journée, à l'appel de divers syndicats, contre un nouveau plan "social" de suppressions d'emplois, de gel des salaires et de restrictions en tout genre. Cette fois-ci, les techniciens et agents de maîtrise en nombre notable ont, eux aussi, cessé le travail avec les ouvriers.

Dans les aéroports parisiens, à la Maintenance au Bourget, les arrêts de travail ont également bien marché. Et tout particulièrement à la DM de Roissy, où une petite manifestation a accompagné le débrayage.

Il faut dire qu'un troisième plan "social" en quatre ans cela fait beaucoup, et qu'au fur et à mesure que les précisions tombent sur les mesures concrètes envisagées par la direction, les travailleurs font leurs comptes. En effet, si nombre d'entre eux ne se sentent pas directement menacés par des suppressions de postes qui leur semblent ne pas devoir comporter de licenciements secs, en revanche ils constatent que leur pouvoir d'achat, lui, se trouve plus que jamais dans la ligne de mire de la direction.

Au blocage des salaires de 1993, et reconduit en 1994 et 1995, s'ajoutent l'annonce de périodes de chômage partiel en 1994, une amputation de la prime d'ancienneté (qui pouvait atteindre 22,5 % du salaire effectif et qui sera ramenée à 15 % du salaire minimum de la catégorie), une nouvelle diminution de la prime de transport, – ce qui, à Orly, peut se traduire par plus de 200 F en moins par mois sur la paye –, la suppression de la moitié des majorations pour congés fractionnés en hiver, et toute une série de mesures diverses qui, mises bout à bout, et ajoutées à ce qui précède, se traduiraient – si l'on ne faisait rien pour s'y opposer – par un gros trou dans le budget de chacun...

Des travailleurs ont donc tenu à marquer le coup. Par une demi-journée de débrayage, ce qui est évidemment insuffisant pour faire reculer direction et gouvernement, mais ce qui indique, peut-être, qu'une fraction notable de travailleurs d'Air France n'est pas, n'est plus, prête à laisser penser et laisser dire qu'elle se sentirait solidaire des mauvais coups que veut lui porter la direction.

Correspondant LO

Air France - Direction de la Maintenance (Orly)

ÊTRE TÊTU, ÇA PAYE...

Pour le commandement, c'était une chose acquise : dans un premier temps, instauration d'un système de repas dit "libératoire", en fin de vacation, au hangar NB ; ensuite, mise en place des nouveaux horaires sur tout le département.

Nous, ces horaires-là, on n'en voulait pas. Travailler plus, avec pour certains une perte d'argent, pas d'accord.

Nous sommes allés le dire et le répéter plusieurs fois à la direction. Et de plus en plus fort. Et la semaine dernière, en débrayage, et à deux doigts des moustaches de ces messieurs. Et nous avions bien raison, puisque la direction a dû remballer ses horaires !

ÇA NOUS RESTE SUR L'ESTOMAC

A la SLL, un imaginatif avait décidé de nous faire payer les plateaux-repas.

Pour passer le blanc, sur un 747, il faut toute une vacation. On ne peut pas s'arrêter et lorsqu'on a fini de peindre, la cantine est fermée. Aussi, depuis des années, la direction distribue gratuitement des plateaux-repas après le travail.

Les travailleurs de la SLL sont donc allés dire à la direction, lors du dernier Comité d'établissement, qu'ils n'avaient pas l'intention de payer quoi que ce soit.

En effet, ces plateaux sont une maigre compensation pour des horaires de repas impossibles. Et si certains chefs qui mangent, eux, à heure fixe et parfois en note de frais, n'arrivent pas à le digérer, ils pourraient bientôt constater que des aigres heures de repas aux aigreurs d'estomac et à leur manifestation, il n'y a qu'un pas...

Extraits du bulletin
Lutte Ouvrière *Orly-DMVD*

Renault - Flins

0,5% IL FAUT L'ÉCRIRE GROS, PARCE QUE C'EST MAIGRE

Les négociations salariales qui se sont déroulées jeudi 23 ont laborieusement abouti à l'augmentation symbolique de 0,5%. Encore un effort et l'augmentation en question devenait carrément négative... D'ailleurs, pour un salaire moyen de 7 000 F, elle se monte royalement à 35 F. Cela ne compense pas l'augmentation de la CSG de juillet dernier - 91 F dans ce cas.

On comprend donc aisément pourquoi les responsables de l'atelier du Ferrage n'ont pas insisté pour annoncer la fabuleuse augmentation aux travailleurs du secteur, rassemblés devant le bureau lors d'un débrayage... au sujet précisément des salaires !

Il faut dire que nous avions débrayé à une cinquantaine sur 200 dans l'équipe du matin et que nous nous retrouvions à une soixantaine pour l'équipe de l'après-midi !

A nous seuls, au Ferrage, on ne fera pas reculer les patrons sur les salaires, mais gare à la contamination !

Correspondant LO

MENTEURS COMME COCHONS

La SNCF aussi va supprimer des emplois : encore 6 500 en 1994. Après la Thomson, Bull, Air France, le GIAT etc., on peut juger de ce que valaient les dernières injonctions de Balladur aux entreprises nationalisées, concernant les licenciements. Il ne s'agit pas de mettre la pédale douce, mais de sauver les apparences. Et dans le secteur privé c'est pareil, à Peugeot ou chez Michelin par exemple, les patrons suppriment des emplois à tour de bras et alimentent le chômage en même temps que leurs profits.

Il faudra apprendre aux patrons que les travailleurs, unis, peuvent leur faire perdre beaucoup plus que ce qu'ils gagnent aujourd'hui par leur offensive anti-ouvrière.

LES CLOCHES DE CARCASSONNE

Un arrêté municipal à Carcassonne interdit la mendicité aux "sans domicile fixe" et aux routards, cherchant à les chasser de la ville. A défaut de chasser la misère, on va faire la chasse aux miséreux. Vu la situation de l'emploi, il va y avoir du boulot.

Ah les con...seillers municipaux de Carcassonne !

FOURMIES LES TRAVAILLEURS FACE À L'OFFENSIVE PATRONALE

La ville de Fourmies (Nord) compte 15 000 habitants. Il y a à peu près 2 000 sans-emploi et 700 inscrits au RMI. Depuis l'implantation des filatures et les luttes du XIXe siècle, Fourmies est restée une ville ouvrière. Les salaires ont toujours été très bas, les OS plus nombreux que les ouvriers professionnels, les patrons arrogants et les luttes difficiles. La crise et la politique gouvernementale et patronale depuis 20 ans n'ont pas arrangé les choses. Les licenciements et les disparitions d'entreprises se sont multipliés, les conditions de travail ont empiré, les salaires sont bloqués. Comme partout, bien sûr. Mais à Fourmies, on est parti de très bas.

De nouvelles entreprises, profitant des subventions publiques, se sont implantées. Ce sont des usines qui pratiquent les salaires les plus bas et les conditions de travail les pires.

Les patrons utilisent à plein les lois qui leur sont favorables et ignorent celles qui les gênent. L'entrée d'une filature de la région ressemble à celle d'une école tellement les jeunes y sont nombreux : ce sont des apprentis, des stagiaires "en formation", etc. Ils gagnent la moitié du salaire d'un ouvrier pour faire une journée de travail normale. Un grand magasin vient de licencier des travailleurs à plein temps pour embaucher des travailleurs à mi-temps et des stagiaires. Le travailleur licencié connaît le jeune sous-payé qui le remplace et sait rapidement combien le patron a fait d'économies sur son dos. Dans le cas des petites entreprises, les plus nombreuses, il voit même ces économies se matérialiser en voiture neuve ou en antenne parabolique – du moins pour l'aspect le plus voyant – sur la maison du patron.

Dans ces conditions, simplement essayer de faire respecter la loi demande du courage et de la ténacité. Le tribunal de Prud'hommes statue sans cesse sur des affaires de licenciements sans indemnités, d'heures supplémentaires non payées, de primes disparues, de salaires diminués, d'accidents du travail non reconnus, de délégués empêchés de s'exprimer ou licenciés, etc. La plupart du temps, les travailleurs gagnent aux Prud'hommes. Mais outre que cela n'a presque rien de contraignant pour les patrons, pour un procès gagné, de multiples cas semblables sont ignorés ou supportés.

Pour l'instant les réactions des travailleurs sont le plus souvent individuelles et "juridiques". Mais Fourmies a une forte et ancienne tradition militante. La colère et les humiliations, pour l'instant ravalées, finiront bien par s'exprimer en lutte collective et en révolte.

Parachèvement

DE NOUVEAUX EMPLOIS, MAIS À QUEL PRIX ?

L'usine du Parachèvement, créée il y a moins de trois ans, n'atteint pas les cinquante ouvriers... loi sur les comités d'entreprise oblige. On y traite le verre avec des méthodes du 19ème siècle et des cadences de travail du 21ème. Elle a la réputation d'être la plus "sale boîte" de Fourmies qui en a pourtant connu d'autres.

Par exemple, lorsqu'on a besoin d'acide, c'est assez simple : on prend un seau en plastique et on va au robinet. Tant pis pour les vapeurs, tant pis pour les gouttes qui tombent à côté, tant pis si on renverse le seau. Les vêtements de protection sont distribués avec parcimonie. D'ailleurs les caoutchoucs des lunettes se rongent rapidement, ce qui fait que la sueur, mélangée à l'acide, coule dans les yeux. Comme les cadences sont très élevées on sort de là-dedans vidé nerveusement, les mains et les yeux brûlés. De nombreux travailleurs souffrent de vertiges, de saignements de nez et personne ne connaît les conséquences à long terme. Car si le plafond de l'atelier est rongé en un an, combien de temps faut-il pour les poumons ou les yeux d'un travailleur ?

Les accidents du travail sont fréquents. Le patron prétend qu'il faut être dans l'usine depuis plus de trois ans (ce qui n'est le cas de personne) pour être en "accident de travail" et avoir son salaire plein. C'est faux, bien entendu. Mais en attendant que l'inspecteur du travail ou les Prud'hommes aient dit leur mot, on a le choix : venir travailler blessé ou voir sa paye réduite. Et quand on réduit 4 800 F, que reste-t-il ?

Cette usine ne paye pas de taxe professionnelle et bénéficie probablement de pas mal d'autres subventions, sous prétexte qu'elle a créé des emplois ! Les militants ouvriers qui ont voté les crédits municipaux pour installer l'usine (*"Il faut sauver l'emploi"*) essaient maintenant de faire respecter les droits minimums des travailleurs (ne serait-ce que la loi sur les accidents du travail). Mais ils se voient reprocher leur action qui serait *"nuisible à l'emploi"*. Ils en sont à se demander s'ils n'ont vraiment le choix qu'entre des travailleurs exploités et malades d'un côté ou des chômeurs en bonne santé de l'autre.

Léo François

LA TÔLE...

Léo François emploie une quarantaine d'ouvriers à faire de l'emboutissage et de la découpe de tôles, pour fabriquer des poubelles, par exemple. Un ouvrier sur presse y gagne 6 000 F par mois... à condition de faire la cadence. Par exemple 200 pièces de 7 kilos à emboutir en une heure, huit heures par jour, les pièces étant présentées et sorties à la main. Pour tenir les cadences, les sécurités sont souvent débranchées. A plusieurs reprises des travailleurs ont eu des doigts coupés, ce qui serait impossible si le système de sécurité était installé. Les presses n'ayant souvent ni carter, ni grille de protection, il arrive que des morceaux de tôle volent à travers l'atelier. Les produits dangereux sont utilisés sans protection ni pour les ouvriers, ni pour l'environnement ; les acides sont versés directement à l'égout et de là, dans la rivière.

L'an passé, deux ouvriers qui parlaient de présenter des délégués (il n'y en a pas dans cette usine et tout se règle "à l'amiable", y compris les horaires) ont été licenciés économiques dans les jours suivants. Pourtant leurs postes de travail n'ont pas été supprimés et les autres travailleurs ont continué à faire des heures supplémentaires.

Notons pour finir que Léo François a vu ses locaux entièrement rénovés grâce à l'argent des contribuables. C'était là encore, nous a-t-on dit, une nécessité pour protéger l'emploi… Mais ça n'a pas empêché des licenciements.

Capron

APRÈS LA JUNGLE DES LOIS, LA LOI DE LA JUNGLE ?

La cartonnerie Capron emploie une cinquantaine de salariés. Les ouvriers y fabriquent des emballages de gâteaux, de craie, etc. Le patron, lui, essaie de fabriquer ses propres lois et de les faire reconnaître devant les tribunaux. Il est passé plus de vingt fois aux Prud'hommes ces dernières années... et a perdu à chaque fois. Que lui importe ? Par exemple il refuse de payer deux jours de repos compensateurs à une ouvrière (il y en a pour à peu près 400 F). Il perd aux Prud'hommes, il perd au tribunal, il perd en appel et en ce moment ça passe en cassation (des milliers de francs de frais de justice). Il refuse d'appliquer la grille légale des salaires dans la profession : il doit donc, en tout, 330 000 F sur trois ans, à 11 ouvriers qui ont porté plainte. Les frais de justice occasionnés par les idées fixes de ce "héros" de la libre entreprise sont sans doute couverts par la trésorerie de l'usine. Laquelle doit être riche puisqu'une ouvrière ayant entre 20 et 35 ans d'ancienneté gagne 5 200 F, toutes primes comprises.

Si ce patron aime la procédure, il sait aussi employer des méthodes plus musclées. La presse a rapporté qu'il aurait été vu par des travailleurs, dans l'usine, le jour de l'élection des délégués, trimballant un revolver. Ce monsieur est allé se plaindre devant le conseil municipal de Fourmies. Il n'admettait pas que, *"au moment où il allait conclure un accord avec la ville pour agrandir l'usine"*, un conseiller municipal, membre de la CGT, essaie de *"couler son entreprise"*, en aidant les travailleurs à s'organiser. Il affirmait en même temps, dans le journal local, qu'il *"ne voulait pas subventionner le PCF"* (comprendre : être gêné par un syndicat) et menaçait de quitter la ville. Bref il voulait les ouvriers et la mairie à sa botte, sinon il fermait la boutique.

Ce qui a le plus écœuré les travailleurs dans cette affaire, ce n'est pas tant le chantage du patron (c'est assez courant), que le fait qu'il se soit trouvé des conseillers municipaux "de gauche" pour lui donner raison et que ni la municipalité, ni même le PCF n'aient protesté.

Aujourd'hui le projet d'agrandissement est gelé, quelques procès sont en cours… Les délégués du personnel CGT (le seul syndicat présent dans cette usine) ont été réélus.

"TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSONS-NOUS" (Karl Marx)

LA FOURMI ROUGE

EDITE PAR

LUTTE OUVRIERE

NON-ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER

Il y a deux semaines un ouvrier de l'expédition a eu un accident avec le fenwick. Pour obtenir les papiers d'accident de travail, le droit d'aller se faire soigner il a fallu protester auprès du chef jusqu'à faire descendre le chef du personnel.

Bref, l'accident ayant eu lieu vers 16 h, les pompiers sont arrivés… vers 18 h, pour s'apercevoir que ce travailleur souffrait d'une fracture au pied.

Ces messieurs qui refusent d'appeler les premiers secours sont vraiment les derniers des s…

À TOUTE VITESSE LA SEMAINE... POUR CHÔMER LE VENDREDI

Nous serons nombreux à chômer quatre vendredis en octobre. En attendant, tout est urgent, les chefs sont tout le temps sur notre dos pour nous dire d'aller plus vite, d'abandonner un boulot pour en prendre un autre encore plus urgent, etc. Il y a vraiment de quoi nous occuper tous les jours. Et puis même dans le cas contraire, la Financière du Valois a vraiment de quoi nous payer tous les jours.

Extraits du bulletin *La fourmi rouge* des Visseries et boulonneries de Fourmies, édité par *Lutte Ouvrière*.

Caisse d'allocations familiales (Paris)

COUP DE COLÈRE DES EMPLOYÉS

Avec la crise, le chômage, de nombreuses familles font appel à la Caisse d'Allocations Familiales pour constituer des dossiers RMI, d'allocations logement, etc. Et depuis plusieurs mois, la charge de travail dans les services prestations s'accroît sans personnel supplémentaire. A cela s'ajoute les pressions de l'encadrement pour que les employés augmentent leur rendement et renforcent les guichets.

Du coup le mardi 21 septembre, au centre de Nationale dans le 13e arrondissement, les employés ont piqué une colère, se sont réunis et ont décidé d'appeler les deux autres centres parisiens à une après-midi de grève mardi 28. Mais dès vendredi 24, au centre de Viala, à l'annonce des promotions pour l'année 1993 (deux par service assorties d'un contrôle pendant trois mois du travail effectué par un agent de maîtrise) la colère a éclaté. Surtout que l'enveloppe budgétaire prévoyait 193 promotions et que seules 45 étaient attribuées. Rapidement, les employés se sont concertés et ont décidé d'interpeller le directeur général qui siégeait en commission plénière du CE. En quelques minutes, les guichetières étaient en grève ainsi que la plupart des techniciens. Le directeur général, surpris et bloqué par les employés de Viala, ceux de Nationale et de Laumière venus à la rescousse, a refusé d'écouter les revendications. Mais il a bien dû entendre ce qu'on avait à lui dire et finalement, il s'est enfui comme un voleur vers 15 h 15, sous les quolibets de la centaine d'employés présents.

Mais quelque temps plus tard, nous nous retrouvions tous à la direction générale où une délégation de 15 personnes était reçue dont trois employés par UG (unité de gestion), élus par leurs collègues. Les employés présents ont réaffirmé leur hostilité quant à l'évaluation des compétences et dénoncé leurs conditions de travail. Et sous la pression des grévistes, le directeur s'est senti obligé de proposer un autre rendez-vous pour le lundi 27 où il aurait des "choses à proposer".

Aux assemblées générales du lundi 27 septembre, les employés étaient décidés à défendre leurs revendications sur les conditions de travail. C'est ce qu'a exprimé au directeur la délégation des employés et des syndicats, le lundi après-midi. Mais le directeur n'a fait que des propositions de promotions supplémentaires, toujours assorties d'un contrôle des compétences.

Alors le mardi, les assemblées générales des trois centres ont réaffirmé leur hostilité aux normes de production, à l'évaluation des compétences, leur refus de descendre aux guichets, en exigeant des embauches conséquentes. Et les employés sont bien décidés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

Alcatel (Ormes - 45)

LES TRAVAILLEUSES DU MÉNAGE FONT RECULER LEUR PATRON

A Alcatel Ormes, comme dans de nombreuses entreprises, la direction sous-traite le ménage.

Depuis des années, le patron de cette société, Sol-Net, leur en demande toujours plus : en 1986, on leur demandait un étage en trois heures ; aujourd'hui, on leur demande quatre étages en quatre heures.

Le mécontentement couvait déjà depuis plusieurs semaines après les coups de gueule du directeur, dont la dernière mesure était de leur interdire de parler au personnel d'Alcatel.

C'est dans ce climat que le directeur présentait de nouvelles fiches de postes, leur ajoutant du travail supplémentaire.

C'en était trop. Les dix balayeuses décidaient unanimement de se mettre en grève et s'installaient dans le local du ménage. Le directeur arrivait deux heures plus tard, accompagné de huit salariés d'autres chantiers, dont certains de Montargis, distant de 80 km, qui tentèrent sans grand succès de faire le ménage à leur place. Il convoquait dans un second temps les grévistes pour le lendemain à l'agence.

Le jour suivant, le PDG, qui s'était déplacé de Paris, leur annonçait qu'il ne fallait pas tenir compte des travaux supplémentaires, qu'ils n'étaient pas à faire. De nouvelles fiches seraient réalisées, et il n'y aurait pas de sanctions. Les travailleuses, qui ne voulaient pas reprendre le travail sans un engagement écrit, demandaient une lettre annulant les fiches de postes en cause. Cela n'aurait logiquement dû poser aucun problème, après ce que leur annonçait le PDG. Mais ce fut un refus catégorique. Sa parole suffisait, disait-il.

Les travailleuses, qui n'étaient pas du même avis, décidaient de rester en grève, et retournaient à Alcatel, où elles étaient bloquées au poste de garde, sur ordre de la direction. Le lendemain, elles se rendaient à l'inspection du travail. Le PDG de Sol-Net faisait savoir que de nouvelles fiches seraient données dans l'après-midi à l'agence.

Comme annoncé, les fiches avaient été débarrassées des travaux supplémentaires, mais une des grévistes, passée chez elle entre-temps, revenait avec une lettre d'avertissement. Toutes ses camarades exigèrent la levée de l'avertissement. Devant le refus du patron, elles revotèrent la grève et retournèrent devant l'usine.

Elles étaient à nouveau bloquées à l'entrée, mais n'eurent pas à attendre longtemps. Le directeur qui les avait suivies avec sa voiture leur annonçait... le retrait de la sanction.

En deux jours de grève, elles ont réussi à se faire respecter d'un patron jugé intraitable. Comme elles le disent elles-mêmes, elles n'en ont plus peur. En deux jours, la peur aura changé de camp.

Correspondant LO

Saunier-Duval (Nantes - 44)

LA DIRECTION RECULE SUR SES PROJETS DE MODULATION D'HORAIRES

Saunier-Duval à Nantes est une entreprise employant un millier de salariés, essentiellement des ouvriers travaillant à monter des chaudières sur chaîne. Les chaudières se vendant beaucoup plus en hiver qu'en été, la direction aurait souhaité mettre en place un système d'horaire lui permettant d'assurer au mieux sa production, sans pour cela être obligée d'embaucher pour faire face à la pointe de l'hiver. Son projet de "modulation des horaires" prévoyait de faire travailler les salariés 44 heures par semaine d'octobre à février, 32 heures de mars à mai et 40 heures de juin à septembre.

Les salariés n'étaient pas d'accord avec cette façon de voir les choses. *"On est déjà vidé à la fin de la semaine, alors qu'est-ce que ce sera quand il faudra tirer 4 heures de plus ?"* Certaines ouvrières calculaient ce que cela pouvait signifier en frais de garde supplémentaires pour les enfants en bas âge et n'étaient pas d'accord pour être de leur poche dans un arrangement qui n'arrangeait que le patron. En plus, cette obligation de faire des journées plus longues arrivait après trois semaines de chômage technique qui avaient été imposées aux salariés entre mai et juillet.

Bref, les projets de la direction ne passaient pas et, lorsque les syndicats ont proposé un débrayage le mardi 21 septembre, il a été suivi à 80% du personnel. Le même jour un groupe de grévistes s'adressait à la CGT et à la CFDT pour organiser le blocage des portes de l'entreprise le lendemain matin à 6 heures. Malgré l'opposition de FO, ce blocage se fera, la CGT et la CFDT se ralliant, après quelques hésitations, à la minorité la plus combative des grévistes.

C'est cette combativité que la direction a préféré ne pas affronter. Dès 10 h 30, elle annonçait qu'elle retirait son projet. Les grévistes avaient gagné et c'est regonflés à bloc qu'ils reprenaient le travail, fiers d'avoir fait reculer la direction dans une période où les patrons essaient de tenir la dragée haute aux salariés.

Citroën (St-Ouen - 93)

C'EST FOU CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR NOUS !

C'est ce que dit la publicité, mais c'est vrai que c'est fou. A Saint-Ouen, chaque élection de délégués du personnel est organisée en coulisse par la direction. Des pressions de toutes sortes sont faites sur les ouvriers pour qu'ils votent pour la CSL, le syndicat dit *"libre"*, mais très attachés à la direction.

Cette fois-ci, le 22 septembre, un délégué CGT a surpris un contremaître en train de se faire remettre les bulletins non utilisés après le vote, pour attester de son vote CSL. Ça a fait beaucoup de bruit dans l'usine. Cela a tellement excité la CSL qu'un de ses délégués a poursuivi le délégué CGT dans l'atelier et l'a menacé de mort devant de nombreux témoins. L'Union locale CGT a porté l'affaire devant le préfet, l'inspection du travail et le ministre du Travail, etc. Une trentaine de militants de Saint-Ouen sont venus protester devant l'usine, le lendemain.

Depuis, d'autres ouvriers racontent comment leur chef leur a interdit d'aller voter. La CGT, avec 29 %, progresse de 1 %. La direction et la maîtrise prennent cela comme une déroute ! Le directeur a réuni les chefs pour leur dire qu'il y avait trop de CGT à l'outillage et qu'il faudra peut-être... fermer l'atelier. Réflexion d'un chef d'atelier : *"On leur donne du boulot et ils ne sont pas contents"*. Sic ! Les chefs sont déprimés.

C'est fou ce que Citroën peut faire pour les rendre fous !

Correspondant LO

Delachaux (Gennevilliers - 92)

COUP DE COLÈRE

Suite à l'annonce par la direction de la suppression de l'augmentation de 1 % prévue au 1er octobre, l'usine a connu pendant 3 jours des débrayages qui ont fait reculer le patron.

Depuis 2 ans, l'usine a vu plusieurs plans de licenciements sans réaction de la part des travailleurs. Une centaine d'entre nous ont ainsi perdu leur emploi et l'effectif de l'usine a été ramené à environ 300. Des rumeurs de nouveaux plans et de fermeture de l'usine circulent avec persistance.

Alors que la direction fait effectuer des heures supplémentaires à tour de bras et des samedis travaillés dans toute l'usine, elle avait déjà annulé la prime de participation aux bénéfices. Par ailleurs la prime d'activité ainsi que les salaires sont régulièrement réduits du fait du chômage partiel alternant avec les périodes d'heures supplémentaires. Mais cette fois, c'est carrément le gel des salaires que Delachaux prétendait imposer. Cela a été ressenti comme une provocation. *"Et pourquoi n'annoncerait-il pas bientôt la suppression de la prime de Noël ou carrément le non-paiement des salaires ?"* pouvait-on entendre. Certains pensaient que, vu la surcharge de travail, c'était le moment d'y aller et de montrer que l'on n'acceptait pas tout.

Jeudi 23 septembre, aussitôt l'annonce faite, les secteurs du Profilage et des Presses aux Roues débrayaient. Les délégués CGT appelaient l'ensemble de l'usine à un débrayage le lendemain matin. A ce débrayage, c'est la quasi-totalité des ouvriers de l'usine (environ 150) qui y participait.

Lors de la deuxième assemblée à 14 h, le vendredi 24, la participation était plus faible, mais devant le refus de la direction nous restions en grève jusqu'à la sortie.

Lundi 27 septembre à l'assemblée, la participation avait encore diminué et une minorité de travailleurs restait en grève la matinée. Une fois le coup de colère passé, une partie des travailleurs ne voulait pas s'engager dans un conflit pour 1 % d'augmentation.

Finalement, en fin de matinée, le directeur du personnel annonçait que Delachaux revenait sur sa décision et accordait l'augmentation mais en deux fois : 0,5 % au 1er octobre et 0,5 % au 1er décembre, histoire sans doute de sauver la face.

Correspondant LO

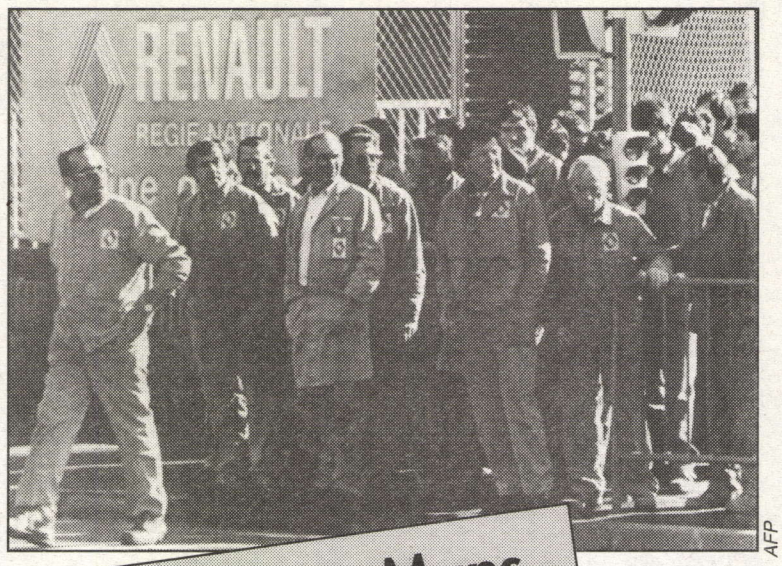

AFP

Renault - Le Mans

LA FLEXIBILITÉ À L'ORDRE DU JOUR

Contrairement aux autres usines Renault, jusqu'au mois d'août, l'usine du Mans, qui fabrique les trains arrière et avant de toutes les voitures de la marque, n'avait pas été touchée par des mesures de chômage technique. Mais, depuis la rentrée, les jours de chômage annoncés par la direction se multiplient. En effet, quatorze jours de chômage ont été prévus d'ici la fin de l'année : deux jours en août, un jour en septembre, trois en octobre, trois en novembre, cinq en décembre, entre Noël et le jour de l'An. Si les deux premiers jours, accolés aux vacances d'été, sont passés quasiment comme une lettre à la poste, depuis, le climat a changé quelque peu dans les ateliers.

En effet, une journée de chômage pour le personnel ouvrier, le seul touché par le chômage, fait un manque à gagner de 100 à 180 francs par jour selon le coefficent. Et quatorze jours, cela fait donc, au minimum, 1 400 francs en moins sur la paie d'ici fin 93. Ajouté aux prélèvements – CSG, cotisations chômage – qui ont augmenté, cela commence à faire beaucoup et donc à faire discuter. Dans le même temps, la direction pousse à la production, car il y a du retard dans bon nombre d'ateliers, et n'hésite pas à recourir aux heures supplémentaires le samedi.

Evidemment, pour beaucoup de travailleurs, c'est la grogne, même si personne ne voit trop comment s'opposer au chômage, car *"ce n'est pas le bon moment pour faire grève"*. Ce qui fait discuter aussi c'est la possibilité, évoquée par la direction, de fermer l'usine à la fin de l'année en nous obligeant à prendre notre cinquième semaine. Elle a d'ailleurs commencé, ici et là, à faire des sondages pour savoir si nous préférerions chômer, prendre des congés, ou récupérer par des samedis aux beaux jours ! Une rencontre est aussi prévue avec les syndicats pour discuter du problème.

Bref, on le voit, la direction essaie de profiter de la situation pour faire passer un plan de flexibilité du temps de travail. Lundi 27 septembre, c'était la pagaille organisée. La moitié de l'usine travaillait : le tracteur, la fonderie, quelques ateliers et tout le personnel ETAM ; tandis que l'autre moitié chômait. La CGT a organisé un rassemblement le matin du 27 septembre pour protester contre le chômage et dire : *"Pas touche à la cinquième semaine"*. Elle a appelé le personnel au chômage à venir et ceux qui travaillaient à débrayer.

Nous nous sommes retrouvés ainsi à environ cinq cents devant l'usine, en grande majorité des chômeurs. Après un bref discours des dirigeants syndicaux, nous sommes rentrés dans l'usine pour aller dire deux mots au chef du personnel avant de partir en manifestation à la préfecture où quelques bottes de paille ont brûlé devant les grilles. Bien sûr tout le monde regrettait de ne pas être plus nombreux. Mais on était contents d'avoir marqué le coup.

Si la mobilisation est donc moyenne pour le moment, la direction ferait bien de se méfier pour l'avenir, car les congés, au Mans, c'est un sujet sensible : en septembre 84, elle avait déjà voulu tenter le coup d'imposer la période de la cinquième semaine de congés. Mais elle avait dû, vite fait, remballer son projet devant la réaction et la mobilisation de l'ensemble du personnel.

Alors... affaire à suivre !

Correspondant LO

MCL (St-Chamond - 42)

À CE RYTHME-LÀ, ILS NE RISQUENT PAS L'ACCIDENT

A l'usine Mécanique Creusot Loire de Saint-Chamond, devenue récemment une filiale du GIAT (Manufactures d'Armes de l'Etat) et où l'on fabrique des pièces pour véhicules blindés, le patron vient de changer les modalités pour récompenser les travailleurs soucieux de la sécurité, ou en tout cas qui n'ont pas eu d'arrêt de travail dû à un accident de ce type. Auparavant, dans un service ou un atelier où il n'y avait pas eu d'accident du travail avec arrêt durant une année pleine, chaque travailleur touchait 250 F en bon d'achat pour le magasin Leclerc voisin.

A la rentrée, quelle ne fut pas la surprise de tous les travailleurs quand ils ont reçu le *"catalogue"* concernant le *"challenge sécurité 93-94"*. A côté de tous les produits qui serviraient de récompense, du plus petit au plus gros, était inscrit le nombre de points nécessaires pour l'obtenir. Une année sans accident donnant lieu à l'attribution de 3 000 points pour le personnel à la production par exemple. Alors chacun a pu faire ses comptes.

Parcourir ce catalogue ressemble à un vrai gag. Qu'on en juge ! Un ouvrier à la production doit travailler 28 années sans accident pour gagner un téléviseur 16/9, et un employé 92 ans. Il reste à souhaiter que d'ici là, la technique n'ait pas trop évolué, sinon ces téléviseurs ne seraient plus bons qu'à servir d'aquariums. Mais pour ceux qui voient à plus court terme, on peut tout de même gagner en un an un élastique à cheveux, ou un stylo-bille...

Correspondant LO

Roussel-Uclaf (Romainville - 93)

Nouvelle restructuration...

LES TRAVAILLEURS PRENNENT LES DEVANTS

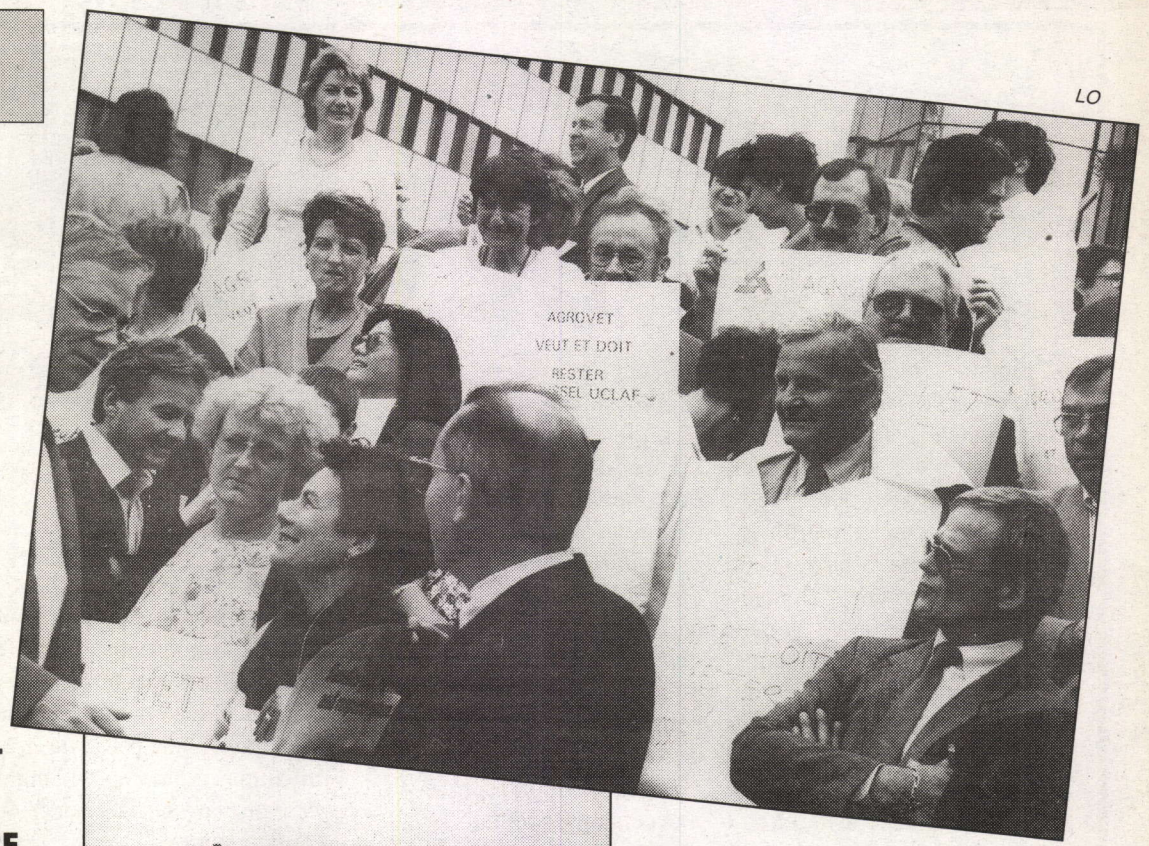

LO

L'industrie pharmaceutique se porte bien et Roussel-Uclaf aussi. Pour la première fois, en 1992, son bénéfice net a dépassé le milliard de francs, crevant tous les plafonds. De plus, 35% des actions, que l'Etat avait remises à Rhône-Poulenc, ont été mises en vente pour 4,5 milliards de francs. Les dividendes des actionnaires ont doublé pour l'année 1992 ! Et l'on sait déjà que l'année 1993 s'annonce encore meilleure.

INSATIABLES, LES PATRONS...

Il faut dire que l'Etat n'y a pas été de main morte pour aider les patrons de la pharmacie : exonérations d'impôt au nom de la recherche, dégrèvements accordés aux entreprises, subventions...

Cela n'empêche que, puisque RU cherche à atteindre une rentabilité supérieure, l'emploi, lui, se porte nettement moins bien. Depuis des années, au moyen de restructurations, de rationalisations, de transferts, RU "dégraisse" les effectifs, comme les autres groupes industriels. Il y a déjà eu cinq plans de suppressions de postes, et un millier d'emplois supprimés.

Comme partout, la direction a développé la précarité, la sous-traitance et la mobilité du personnel à sa convenance.

... S'ATTAQUENT AU SECTEUR DE L'AGROVÉTÉRINAIRE...

Le dernier coup porté aux travailleurs touche le secteur Agrovétérinaire. Les insecticides se vendent moins bien, du fait de la "politique agricole commune" et des terres mises en jachère. La direction s'est d'abord attaquée à sa filiale Procida (à Marseille et Saint-Marcel). Elle a annoncé 151 licenciements et 80 délocalisations dans la région parisienne.

Hoechst, l'actionnaire majoritaire, a conclu une alliance avec Schering en matière d'agrochimie et annonce la création d'une "joint-venture" au 1er janvier 1994, laissant prévoir des suppressions d'emplois. La presse économique envisage jusqu'à 1500 licenciements sur les 9000 emplois concernés.

LO

... MAIS LES TRAVAILLEURS MÉCONTENTS...

A Romainville, le personnel de l'Agrovétérinaire (environ 200 personnes) s'est mobilisé contre ces projets. Tout le monde est indigné : *"Si les entreprises qui font des bénéfices licencient, où va-t-on ?" "A force de supprimer des postes, où vont-ils nous reclasser ?"* Il se bat pour le maintien de ses activités et de son statut actuel, ainsi que pour l'emploi de tous sur le site.

Avant les vacances, un rassemblement a regroupé 200 personnes qui ont été manifester devant les bureaux de la direction.

A la rentrée, les travailleurs ont fait une haie d'honneur à Edouard Sakiz, le président du directoire. Quelques jours après, il envoyait le numéro deux, Olivier Jacquesson, s'adresser à tout le personnel d'Agrovet pour leur parler de sa "stratégie". Mais, bien sûr, ce monsieur a refusé de s'engager sur le sort de ces travailleurs et sur la garantie de leur emploi.

Pour tous, il était clair que Hoechst-Schering-Roussel soignent leurs profits mais se moquent du sort des hommes et des femmes qui font pourtant la richesse de ces entreprises.

... RESTENT MOBILISÉS

Les travailleurs d'Agrovet se sont adressés aux autres salariés de l'établissement à l'aide de tracts. Ils sont intervenus au Comité d'établissement à 300, de différents secteurs. Ils ont organisé, avec succès, une journée "portes ouvertes" sur leurs activités, où ils faisaient part aux 2000 autres salariés de l'établissement de leurs inquiétudes pour leurs emplois. Ils ont convoqué une conférence de presse accueillie par une banderole : *"92/93 : 1000 licenciements = 1 milliard de bénéfices. Et demain ?"*

Ils se sont rendus au siège social dans le quartier des Invalides à Paris, le jour où le nouveau directoire était présenté au conseil de surveillance. Une délégation a été reçue, qui a dénoncé les licenciements en cours à Procida.

Tandis que la direction essaye de gagner du temps en mettant sur pied des "groupes de travail" pour noyer le poisson, les travailleurs se sont fixé comme prochaine étape : l'exposition organisée par Roussel-Uclaf à la Cité des Sciences de la Villette les 2 et 3 octobre 1993, car ils sont bien décidés à se faire entendre pour défendre tous les emplois.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Trois livres de Rachid Mimouni

Rachid Mimouni, écrivain algérien de talent, (*Le fleuve détourné, La ceinture de l'ogresse* et beaucoup d'autres) est devenu l'intellectuel algérien le plus présent dans les médias français depuis la crise que connaît l'Algérie. Il a été un des premiers écrivains algériens à dénoncer la caste de notables corrompus et de bureaucrates qui se sont installés après la lutte d'indépendance. Il se dit "moderniste" et se réclame de la république et de la démocratie et apparaît aujourd'hui comme un des chefs de file des intellectuels algériens opposés au FIS.

LA MALÉDICTION

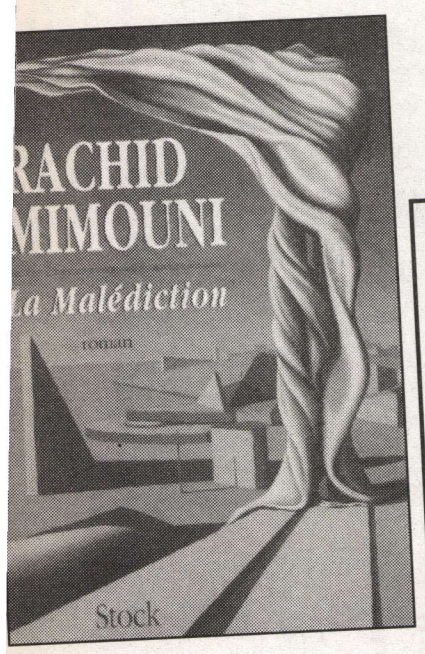

En juin 1991, les intégristes tentaient de prendre le pouvoir à Alger. Le roman met en scène un jeune médecin du service d'obstétrique aux prises avec eux lorsqu'ils prennent le contrôle de l'hôpital. Les hommes du FIS recherchent particulièrement, parmi les accouchées, les filles-mères pour les jeter hors de l'hôpital. Ces hommes du FIS ne sont pas tous des pauvres, les chefs sont en effet des petits-bourgeois qui ont fait leurs études en France comme les médecins, mais ce sont de fieffés réactionnaires, surtout présentés comme des fanatiques et des aigris. Certains ont suivi un entraînement militaire en Afghanistan, ils sont armés et ont enrôlé militairement des "lumpen" avec eux. L'évocation que fait Mimouni, dans son roman, d'Alger aux mains des intégristes est crédible et fait froid dans le dos. Et, à la lecture de ce roman, on ne peut que partager le sentiment de crainte que les bandes réactionnaires du FIS inspirent manifestement à Mimouni comme aux intellectuels algériens en ce moment, ainsi qu'à tous ceux qui s'opposent à eux, ou même simplement qui ont le malheur de se trouver sur leur chemin.

Le jeune obstétricien va jouer sa vie et il ne comprend pas ce qui lui arrive, il ne souhaitait qu'exercer tranquillement et correctement son métier. La politique n'était pas sa préoccupation principale.

Mimouni écrit un roman politique et décrit la situation actuelle, qu'il présente comme le fruit de la "malédiction". L'Algérie ne saurait réussir sa révolution, qui aurait été détournée après 1962 au profit de l'armée et des bureaucrates et aujourd'hui au bénéfice de bandes de démagogues réactionnaires intégristes. Et Mimouni, comme tant d'autres intellectuels algériens, en reste à un constat fataliste.

Cécile BERNIER

La Malédiction
de Rachid Mimouni.
Editions Stock . 120 F.

Réédition collection de poche

DE LA BARBARIE EN GÉNÉRAL ET DE L'INTÉGRISME EN PARTICULIER

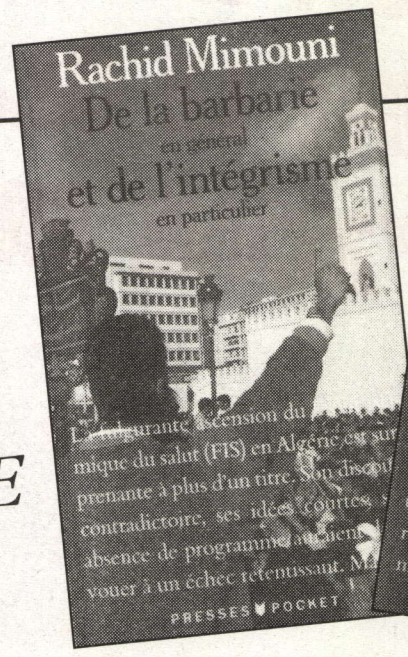

Avec *De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier,* Rachid Mimouni revient sur l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance et essaie d'analyser les causes de la montée du FIS.

Il évoque différents aspects de ces vingt-six ans de parti unique, la morgue des bureaucrates du FLN, et surtout comment, à partir de 1986, avec la chute des prix pétroliers, la crise a éclaté, avec ce qu'on a appelé "l'ouverture économique", c'est-à-dire la libéralisation des prix et la loi du marché, les jeunes chômeurs déboussolés par la guerre Iran-Irak puis par la guerre des grandes puissances contre l'Irak, la croissance des bidonvilles et leurs populations déportées par camions militaires vers leurs supposés "douars d'origine". Il reproche au FLN et à ses successeurs au pouvoir d'avoir eu une attitude plus qu'ambiguë vis-à-vis de l'intégrisme.

Bref, le tableau qu'il dresse de l'Algérie est intéressant. Seulement Rachid Mimouni est d'abord et avant tout un intellectuel de la bourgeoisie algérienne et s'il s'émeut du sort des pauvres, c'est de loin. La violence de la crise et des conflits sociaux qu'elle engendre lui fait peur. La classe ouvrière algérienne s'est manifestée en octobre 1988, il n'en fait pas état, il n'y voit pas une force et encore moins une force d'avenir. Au contraire il redoute la violence des opprimés. Et même s'il critique le pouvoir et les militaires, implicitement c'est de leur côté qu'il semble chercher des solutions même si l'issue lui paraît peu probable.

Mimouni appelle de tous ses vœux un compromis qu'il présente comme impossible entre le pouvoir actuel et les intégristes. Il pose beaucoup de questions auxquelles il ne répond pas.

Et il ne peut pas y répondre car c'est du côté des "démocraties occidentales" que regarde Mimouni, du côté de ceux – et il le sait – qui ont conduit le pays à la ruine économique et qui ont été les meilleurs soutiens des différents régimes qui se sont succédé au pouvoir depuis l'indépendance.

Cécile BERNIER

De la barbarie en général
et de l'intégrisme en particulier
de Rachid Mimouni.
Editions Presses Pocket.

UNE PEINE À VIVRE

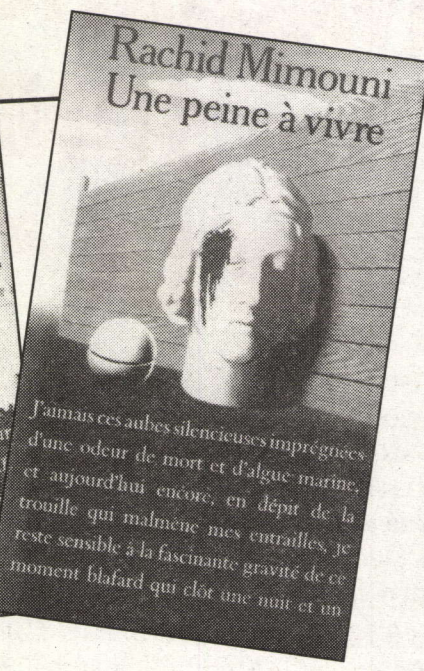

Une peine à vivre est, dans ce récent roman de Mimouni, un maréchalissime, dictateur absolu d'un Etat qui n'est pas nommé mais emprunte la plupart de ses traits aux différents dictateurs qui ont exercé ou exercent toujours le pouvoir absolu dans les pays du Maghreb... Il ressemble sans doute à bien d'autres encore – les dictatures dans les pays pauvres obéissant à des logiques semblables – mais le roman se passe dans un pays producteur de pétrole comme l'Algérie, la Libye ou l'Irak. Le maréchalissime a émergé de la misère grâce à l'armée qui fait régner sur le pays une atmosphère de caserne.

Avec humour et férocité, Rachid Mimouni fait une critique acérée de ce type de régime où, comme dans les casernes, c'est le règne des sergents, c'est-à-dire des petits fonctionnaires obtus mais aux décisions sans recours, pendant que les officiers supérieurs goûtent, eux, aux délices du pouvoir et de la corruption et jouent aux parrains avec les notables locaux.

Manifestement Mimouni s'est bien amusé avec son personnage et c'est corrosif. Mais cela reste malgré tout assez général. Cependant la façon dont le dictateur sur le point de disparaître organise l'ouverture démocratique et met en place un certain nombre de "simulacres démocratiques", des élections à la liberté de la presse, est tout à fait d'actualité.

C.B.

Une peine à vivre
de Rachid Mimouni.
Editions Presses Pocket.

Afrique noire

L'ANNONCE D'UNE PREMIÈRE DÉVALUATION DU FRANC CFA SONNE LE GLAS DE LA "ZONE FRANC"

Les francs CFA qui ne valent pas grand-chose, et qui vaudront sans doute demain encore moins.

Chaarlon/Gamma

Le franc CFA, équivalent africain du franc français, bat de l'aile. *"Sauf dérapages politiques importants, notamment au Gabon ou en Côte-d'Ivoire, une dévaluation globale de 50% aura lieu au mois de janvier, ou, en tout cas, au cours du premier trimestre de 1994"*, a confié une "source autorisée" à un journaliste de *Libération*.

Depuis sa création, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le franc CFA n'avait jamais été dévalué et, jusqu'à présent, l'Etat français avait toujours réussi à maintenir une parité fixe où un franc français valait 50 francs CFA. Cette monnaie était née en 1945, mais les prétendues "indépendances africaines" n'avaient rien changé à son sort ni même à son sigle !

LA DÉCOLONISATION N'AVAIT PAS EMPÊCHÉ L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS DE CONSERVER L'ESSENTIEL

Car si l'indépendance avait consisté, pour l'impérialisme français, à placer à la tête de prétendus Etats indépendants d'anciens parlementaires ou des sous-officiers de l'ex-armée coloniale, l'impérialisme conservait l'essentiel, le bras armé de la présence militaire française et le contrôle économique par l'intermédiaire de la zone franc. Et si, pour la forme, le franc CFA des "Colonies Françaises d'Afrique" avait été rebaptisé, en 1960, le franc CFA de la "Communauté Financière Africaine", il avait conservé sa fonction.

La "zone franc" réunit treize Etats africains : Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Gabon, Tchad, Togo, République centrafricaine, Bénin, Cameroun, Guinée équatoriale et Congo. Elle constitue une zone protégée pour les investisseurs français où leurs affaires sont à l'abri des fluctuations des autres monnaies et où tout groupe industriel, comme Bouygues, Bolloré, Elf Aquitaine, ou Sucre et Denrées, peut rapatrier, sans aucune limite, capitaux investis et intérêts gagnés sur place. On comprend que la grande majorité des industriels français engagés en Afrique ait exercé depuis toujours une pression tout à la fois sur l'Etat français et sur ses alliés à la tête des Etats africains pour maintenir une situation plus que protégée.

Le "temps béni des colonies", ou ce qu'il en reste, paraît pourtant toucher à sa fin. Depuis une bonne dizaine d'années, la situation économique s'est considérablement dégradée dans la zone franc. Les investissements français ont reculé, car bien des entrepreneurs capitalistes ont préféré "délocaliser" dans les pays du Sud-Est asiatique, où la main-d'œuvre est aussi bon marché, mais plus proche d'autres marchés convoités.

EN "ZONE FRANC", UNE SITUATION DÉGRADÉE...

D'autre part, la chute du cours des matières premières comme le cacao, le café et le caoutchouc, a creusé les déficits budgétaires des Etats producteurs, qu'il est revenu de combler au seul Etat français, pour permettre à ses industriels de continuer leur pillage.

Et l'addition est devenue d'autant plus lourde que le franc CFA est l'objet d'une spéculation. Les monnaies des pays voisins, Nigeria et Ghana, ont été dévaluées. Par rapport à ces monnaies, le franc CFA était surévalué de 30 à 50 %. Ce différentiel entre le franc CFA et les monnaies voisines a entraîné une fuite des capitaux de la zone franc évaluée à 250 milliards de francs CFA, ou 5 milliards de francs français.

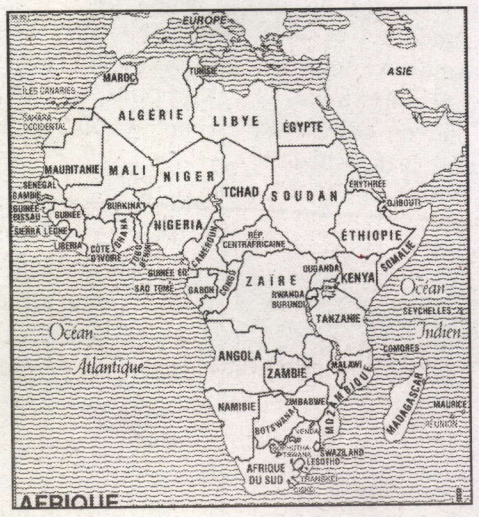

Du coup, le 2 août dernier, les banques centrales d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale suspendaient les échanges de francs CFA contre des francs français. La libre ciculation (en partie théorique) des billets CFA en dehors de leur zone d'émission devenait interdite. Et les billets sortis de la zone n'étaient plus échangés par la Banque de France. C'était faire un pas en direction de la dévaluation. Le taux de change du franc CFA n'a d'ailleurs pas tardé à s'effondrer dans les pays voisins de la zone franc, surtout ceux qui servent de têtes de pont pour les échanges. Ainsi, la décote était de 72 % en Gambie, qui commerce avec le Sénégal, de 50 % entre le Niger et le Nigeria, et de 20 % au Bénin.

Cette situation était d'autant plus dégradée que la politique dite du "franc fort" a accentué le déséquilibre du franc CFA. Pour ne plus être les seuls à éponger les déficits, les représentants du gouvernement français semblent désormais se résigner à en passer par les conditions fixées par la Banque Mondiale pour reprendre ses versements, interrompus, en direction de la zone franc.

... QUI NE PERMET PLUS D'ÉCARTER LES IMPÉRIALISTES CONCURRENTS

Mais, en se rendant aux "recommandations" de la Banque Mondiale, l'impérialisme français entérine le fait que cette ligne de défense, n'a pas suffi à le protéger de concurrents plus forts que lui. Les compagnies américaines, par exemple, ont pris position dans son pré carré. Plusieurs firmes, notamment celles qui ont le pétrole gabonais dans leur collimateur, se sont installées dans les pays voisins, notamment l'Angola, le Cameroun, le Congo, le Nigeria et autour du golfe de Guinée, où elles piétinent les plates-bandes du raffineur Elf Aquitaine. Occidental Petroleum, par exemple, a signé en avril dernier un contrat en dollars d'un montant équivalent à 900 millions de francs pour 75 millions de tonnes de pétrole qui ne seront extraites qu'en 1996 par Elf !

Devant ce recul de l'impérialisme français dans sa chasse gardée, les concurrents notamment américains n'ont pas fini de brandir le drapeau du libre-échange dans cette région du monde. Mais étant donné le rapport de forces défavorable à l'impérialisme français, le gouvernement français paraît décidé à descendre aussi discrètement que possible le pavillon du protectionnisme. Pour se consoler, il pourra toujours se dire qu'à la différence des pourparlers du GATT, les reculs en Afrique noire ont au moins l'avantage de passer quasiment inaperçus.

Jacques FONTENOY

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995